



Federatie Voedingsindustrie
Fédération de l'Industrie Alimentaire

Av. des Arts 43 Kunstlaan
Bruxelles 1040 Brussel
Tel. +32 2 550 17 40

www.fevia.be

Développement économique de l'industrie alimentaire belge en 2010/2011

Documentation de base

FEVIA – Fédération de l'industrie alimentaire asbl
Avenue des Arts 43
1040 Bruxelles

Bruxelles, le 12 avril 2012



TABLE DES MATIÈRES

	p.
Résumé exécutif _____	1
1 Chiffre d'affaires _____	3
2 Valeur ajoutée _____	6
3 Investissements _____	8
4 Emploi _____	9
5 Employeurs _____	12
6 Commerce extérieur _____	17
7 Canaux de distribution des denrées alimentaires _____	23
8 Évolution de la production _____	25
9 Rentabilité et ratios financiers _____	27
10 Évolution des prix _____	31
11 Cotisations fiscales et parafiscales _____	35
12 Prévisions conjoncturelles _____	36
13 Efforts de la formation _____	38
14 Innovation _____	40

RESUME EXECUTIF

La présente documentation de base relative au développement économique de l'industrie alimentaire jette d'abord un regard rétrospectif sur l'année 2010 puis, dans la mesure du possible, sur les tendances de l'année 2011.

Le chiffre d'affaires et la production ont à nouveau dépassé en 2011 le niveau de 2008

Les investissements reprennent peu à peu

En 2011, le chiffre d'affaires a augmenté de 12,3 %, confirmant la reprise économique amorcée en 2010. En 2011, il a enregistré une hausse de 8,6 % par rapport à l'année 2008. La production dans l'industrie alimentaire a également augmenté en 2011 de 3,7 %, avec une progression de 5,9 % par rapport à 2008. Les investissements ont enregistré une hausse de 13,1 %, mais ils restent largement inférieurs à leur niveau record de 2008 (-16,3 %).

Le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire a continué de diminuer en 2011, alors que l'emploi a légèrement progressé de 0,4 %.

Le chiffre d'affaires s'élève en 2011 à 43,7 milliards d'euros, dont pratiquement la moitié est exportée

En 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à pratiquement 43,7 milliards d'euros. L'industrie alimentaire occupait au total 89.003 salariés. Les exportations de denrées alimentaires et de boissons à partir de la Belgique étaient de 21,6 milliards d'euros. Les exportations sont principalement tournées vers l'Union européenne, et plus particulièrement vers nos voisins directs que sont la France, les Pays-Bas et l'Allemagne.

En 2011, les prix des denrées alimentaires et des boissons sur les marchés étrangers ont enregistré une hausse plus forte que les prix sur le marché intérieur.

Il est indispensable d'obtenir un rendement suffisant pour pouvoir continuer à investir. Une entreprise alimentaire moyenne a généré en 2010 un rendement net sur fonds propres après impôts de 6,9 %, soit une légère diminution de -0,3 % par rapport à 2009. Dans l'industrie alimentaire, qui est un secteur à forte intensité de capitaux, une entreprise moyenne investit 15 % de sa valeur ajoutée dans de nouvelles immobilisations corporelles.

Les hausses de rémunération les plus fortes concernent les ouvriers

En 2010, 60 % de la valeur ajoutée ont été affectés au paiement des charges du personnel. En 2009, la rémunération moyenne s'élevait à 136,8 euros par jour, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2008. Cette augmentation a été la plus marquée chez les ouvriers.

Certains indicateurs laissent présager que l'année 2012 risque d'être à nouveau difficile

Pour pratiquement tous les indicateurs, 2011 a été une année de reprise. Reste à savoir si cette tendance va se confirmer en 2012. Certains indicateurs laissent en effet présager que l'année risque à nouveau d'être difficile pour l'industrie alimentaire. La croissance du chiffre d'affaires s'est considérablement ralentie durant la seconde moitié de l'année 2011. La confiance des producteurs et, dans une plus large mesure encore, des consommateurs était en baisse à l'automne 2011 et durant les 2 premiers mois de 2012. On peut donc s'attendre à ce que les marges soient sous pression à cause d'une attention constante portée aux prix, si bien que l'industrie alimentaire ne pourra pas répercuter entièrement la hausse des prix sur la distribution.

Indicateur	2010	Δ2009	2011**	Δ2010
Chiffre d'affaires	38.943 mio €	+0,7%	43.718 mio €	+12,3%
Chiffre d'affaires en Belgique	20.169 mio €	+1,8%	22.113 mio €	+9,6%
Exportation par l'industrie alimentaire¹	18.774 mio €	-0,6%	21.605 mio €	+15,1%
Exportation totale de denrées alimentaires et de boissons²	17.846 mio €	+6,2%	19.692 mio €	+10,3%
Importation de denrées alimentaires et de boissons	13.650 mio €	+4,2%	15.698 mio €	+15,0%
Valeur ajoutée*	6.860 mio €.	-0,7%	nb	nb
Investissements	1.003 mio €	-13,5%	1.135 mio €	+13,1%
Emploi	88.639	-0,6%	89.003	+0,4%
Nombre d'employeurs	5.034	-2,2%	4.912	-2,4%

* denrées alimentaires, boissons et tabac, en prix courants

** estimations pour 2011 sur la base de chiffres provisoires

Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), BNB (commerce extérieur), ONSS (statistiques centralisées)

- **Position de l'industrie alimentaire belge dans l'industrie alimentaire européenne (EU des 27)**

Bien que la Belgique ne compte que 2,2 % des habitants de l'EU-27, sa part dans l'industrie alimentaire belge est plus importante pour la plupart des indicateurs.

Indicateur 2009	Part dans l'industrie alimentaire européenne
Chiffre d'affaires	4,1 %
Valeur ajoutée (2008)	3,4 %
Emploi	2,1 %
Employeurs	1,7 %

Source : calculs propres d'après FoodDrink Europe, Data & Trends 2010.

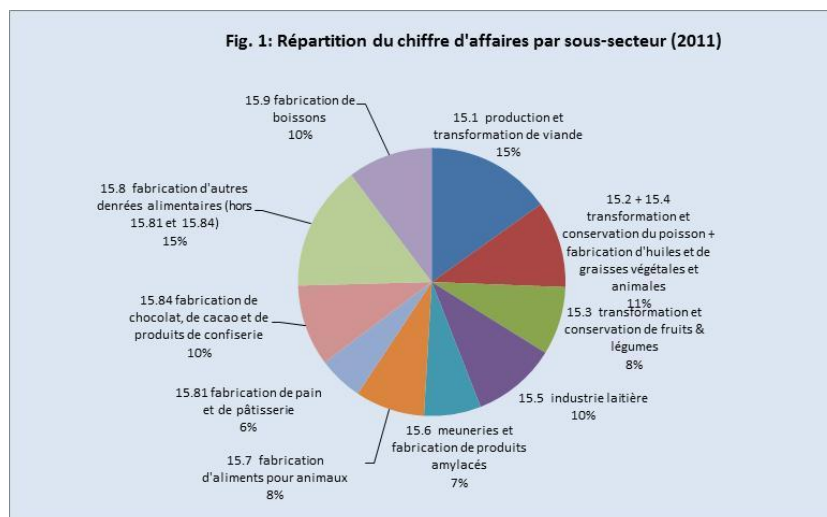
¹ Exportations d'après les déclarations T.V.A. d'entreprises ayant le code Nace₂₀₀₃ 15 comme activité (principale). Le total des exportations de ces entreprises (y compris les produits non alimentaires) est attribué à l'industrie alimentaire.

² Exportation d'après les codes de produit (nomenclature combinée), en tenant aussi compte des exportations d'entreprises qui ne relèvent pas de l'industrie alimentaire (Nace₂₀₀₃ 15), mais qui fabriquent des denrées alimentaires ou des boissons.

1 CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2011, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire s'est élevé à 43,7 milliards d'euros

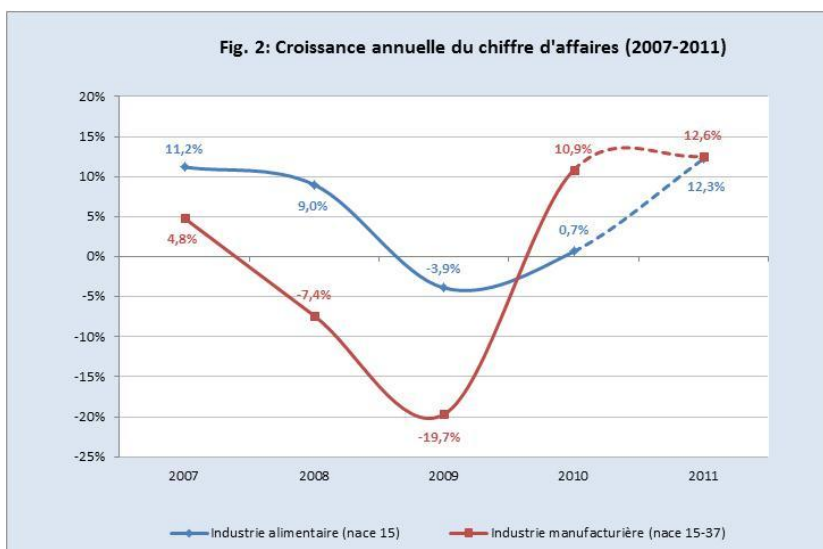
Le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire s'est élevé en 2011 à 43,7 milliards d'euros, dont environ 22,1 milliards d'euros générés en Belgique. Les sous-secteurs de la fabrication d'autres denrées alimentaires, de la production et de la transformation de viande et de la transformation de viande et de la production de boissons représentent 56 % du chiffre d'affaires total.



Source : DGSIE (déclarations T.V.A mensuelles et trimestrielles). En raison des règles de confidentialité, les chiffres d'affaires ne sont pas disponibles séparément pour les codes NACE 15.2 et Nace 15.4 ; ces secteurs sont dès lors regroupés en une seule catégorie.

• Évolution du chiffre d'affaires

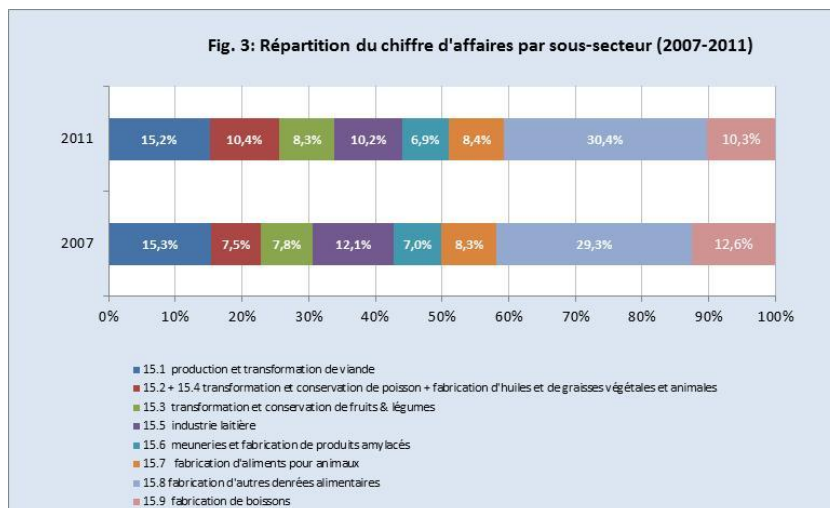
Le chiffre d'affaires a augmenté de 12,3 % en 2011



Source : DGSIE (déclarations T.V.A), estimations pour 2011

En 2010 et 2011, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière s'est rétabli plus vite que celui de l'industrie alimentaire.

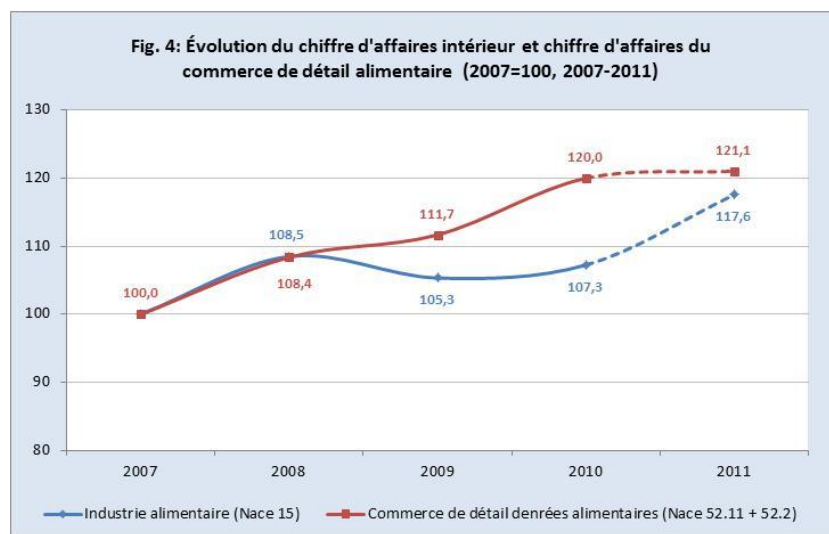
Après plusieurs années de croissance soutenue et continue, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire belge a commencé à baisser en 2008 en raison de la crise économique et financière mondiale. En 2010, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire enregistre une timide progression, qui s'est accélérée en 2011. Toute l'industrie manufacturière a connu la même évolution, mais plus accentuée encore. Le chiffre d'affaires de l'industrie dans son ensemble se rétablit considérablement en 2010 et cette forte croissance se poursuit en 2011.



Source : DGSIE (déclarations T.V.A)

En raison des règles de confidentialité, les chiffres d'affaires ne sont pas disponibles séparément pour les codes NACE 15.2 et Nace 15.4 ; ces secteurs sont dès lors regroupés en une seule catégorie.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différents sous-secteurs au cours de ces cinq dernières années est demeurée relativement constante. Par rapport à 2007, la plus forte augmentation s'observe dans les sous-secteurs des huiles et des graisses, ainsi que de la conservation de fruits et légumes et de la production d'autres denrées alimentaires. Ces sous-secteurs ont été fortement exposés aux fluctuations et hausses des prix des matières premières au cours des 5 dernières années. Dans l'industrie laitière et la fabrication de boissons, le chiffre d'affaires a baissé de respectivement 0,5 % et 3,2 % par rapport à 2007.

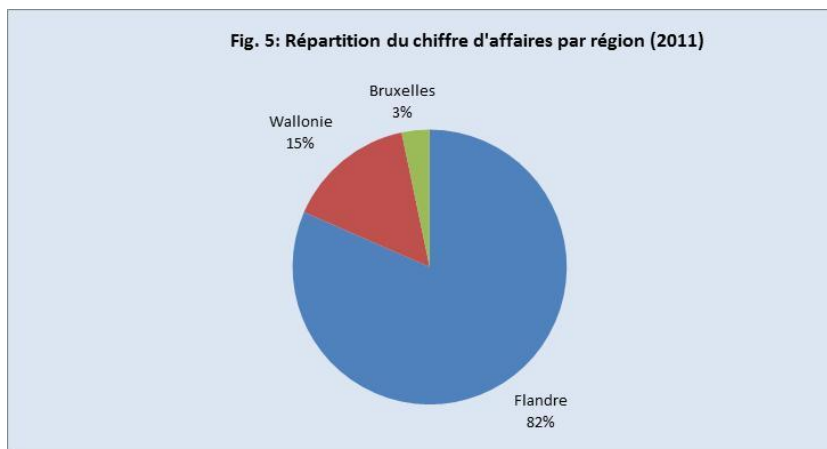


Source : DGSIE (déclarations T.V.A), estimations pour 2011

La part de marché de l'industrie alimentaire belge dans l'ensemble de notre consommation diminue

Au fil des ans, l'augmentation du chiffre d'affaires dans le commerce de détail a été plus rapide que celle du chiffre d'affaires dans l'industrie alimentaire intérieure. Ce constat montre que la part de marché de l'industrie alimentaire nationale dans l'ensemble de la consommation a diminué, les Belges consommant proportionnellement davantage de produits alimentaires étrangers. La croissance plus soutenue des prix à la consommation par rapport aux prix à la production peut également être à l'origine du fossé creusé depuis 2009.

- Répartition régionale du chiffre d'affaires



Source : DGSIE (déclarations T.V.A. mensuelles et trimestrielles), estimation des parts pour la Flandre et Bruxelles (sur la base de la répartition dans les déclarations PRODCOM)

D'après les estimations, plus des trois-quarts du chiffre d'affaires ont été réalisés par des entreprises en Flandre, contre 15% pour la Wallonie et 3% pour la Région de Bruxelles-Capitale.

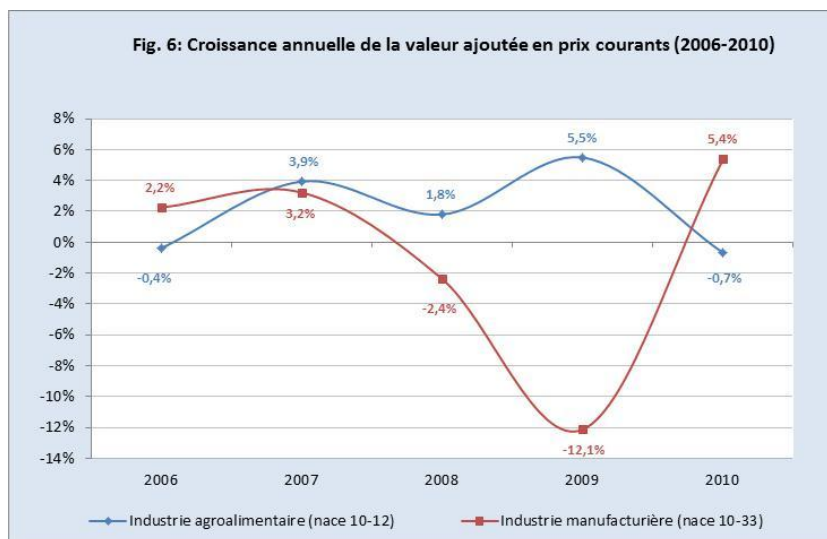
2 VALEUR AJOUTEE

En 2010, l'industrie alimentaire a généré une valeur ajoutée de 6,9 milliards d'euros

La valeur ajoutée de l'industrie agroalimentaire³ s'élevait en 2010 à près de 6,9 milliards d'euros, soit un repli de 0,7 % par rapport à 2009. Cela représente 16 % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière. La Flandre génère 71,8 % de la valeur ajoutée, contre 22,3 % pour la Wallonie et 5,9 % pour Bruxelles.

- **Évolution de la valeur ajoutée**

En 2010, une légère baisse de la valeur ajoutée a été constatée dans l'industrie agroalimentaire.



Source : BNB, valeur ajoutée brute en prix courants, NUTS31

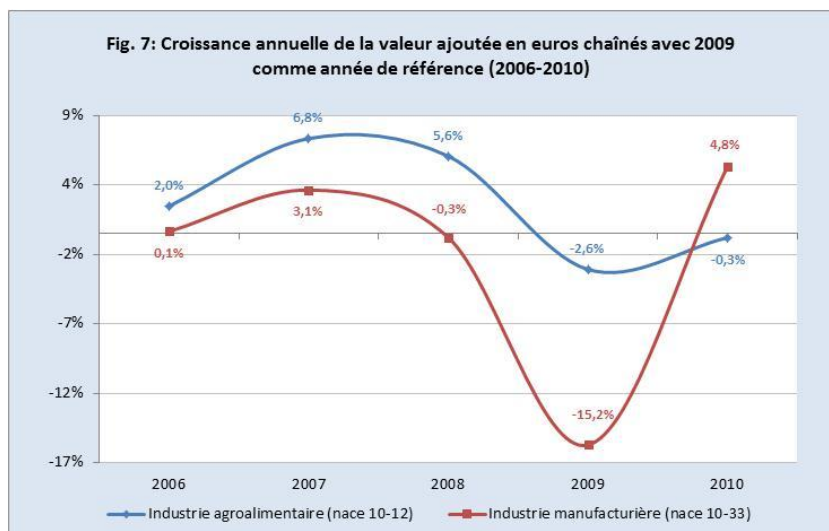
Durant la période 2007-2009, l'industrie agroalimentaire a enregistré de meilleurs résultats que l'industrie manufacturière en termes de croissance de la valeur ajoutée. En 2008, et surtout en 2009, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière a fortement reculé, alors que la baisse est restée limitée en 2010 dans l'industrie agroalimentaire.

Exprimée en euros chaînés⁴ (qui permettent d'éliminer l'effet sur les prix et donc d'indiquer la croissance en volume), la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire s'élevait à 2,3 % pour la période 2006-2010, contre -1,5 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière. En 2009, la perte de valeur ajoutée exprimée en euros chaînés était plus limitée dans l'industrie agroalimentaire que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. En 2010, l'ensemble de l'industrie manufacturière enregistra à nouveau de meilleurs résultats que l'industrie agroalimentaire (alors qu'elle était dans un creux plus profond).

³ Pour 2009, la valeur ajoutée brute n'est pas connue pour le secteur alimentaire uniquement. Ce chiffre est uniquement disponible pour le secteur « fabrication de produits agroalimentaires » dont nous savons, sur la base des années précédentes, que les tabacs ne représentent qu'une petite part (<5 %) de l'ensemble du secteur.

⁴ L'utilisation des euros chaînés permet de mesurer la croissance du volume entre deux périodes consécutives, t et t+1, en utilisant les prix de l'année t. Exprimée en euros chaînés⁴ (qui permettent d'éliminer l'effet sur les prix et donc d'indiquer la croissance en volume), la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire s'élevait à 2,3 % pour la période 2006-2010, contre -1,5 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Exprimée en volume, la valeur ajoutée a diminué dans l'industrie alimentaire tant en 2009 qu'en 2010



Source : BNB, valeur ajoutée brute en euros chaînés



© IPV-IFP/ Lies Willaert

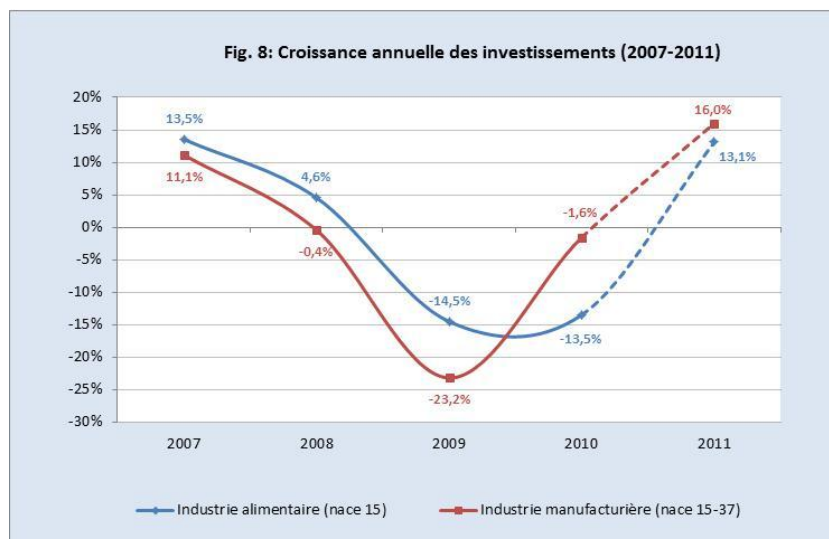
3 INVESTISSEMENTS

En 2011, l'industrie alimentaire a investi environ 1,13 milliard d'euros en immobilisations corporelles, soit 17,3 % des investissements réalisés dans l'industrie manufacturière (sur la base des statistiques TVA). Après plusieurs années de croissance soutenue des investissements dans l'industrie alimentaire, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise économique et financière de 2009 et 2010, ce qui a entraîné une diminution drastique des investissements. En 2009, l'industrie alimentaire avait enregistré de moins mauvaises performances que l'industrie manufacturière, mais le repli des investissements dans l'industrie manufacturière a, en 2010, été moins marqué que dans l'industrie alimentaire. Cette tendance avait déjà été constatée lors de l'analyse du chiffre d'affaires.

Par rapport à 2007, on enregistre en 2011 une baisse de -12,5 % pour les investissements dans l'industrie alimentaire, contre -12,7 % dans l'industrie manufacturière. La crise, qui a provoqué une certaine réticence face à des investissements massifs, continue donc de faire sentir ses effets.

- **Évolution des investissements**

Les investissements dans l'industrie alimentaire ont fortement baissé en 2009 et 2010



Source : DGSIE (déclarations T.V.A)

En 2011, l'industrie alimentaire a investi moins que la moyenne dans l'industrie

C'est ce que reflète également l'indicateur permettant d'évaluer l'intensité d'investissement, qui correspond au rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires. Au cours des 5 dernières années, ce ratio était de 3,01 % dans l'industrie alimentaire, contre 2,69 % dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. L'industrie alimentaire investit donc relativement plus que la moyenne.

4 EMPLOI

En 2011, 89.003 travailleurs étaient actifs dans l'industrie alimentaire

L'industrie alimentaire est le secteur industriel le plus demandeur en intérimaires

Au deuxième trimestre 2011, le nombre d'emplois dans l'industrie alimentaire s'élevait à 89.003, soit 71.945 ETP. Tant le nombre de postes de travail que le nombre d'ETP a légèrement augmenté par rapport à 2010 (respectivement de +0,4 % et +0,6 %). Après une légère reprise en 2009 et 2011, le marché de l'emploi semble se stabiliser dans l'industrie alimentaire. En raison de la baisse continue du nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière, l'industrie alimentaire représente une part croissante de l'emploi industriel. La part est passée de 15,8 % en 2007 à 17,6 % en 2011. À cet égard, l'industrie alimentaire résiste donc particulièrement bien à la crise.

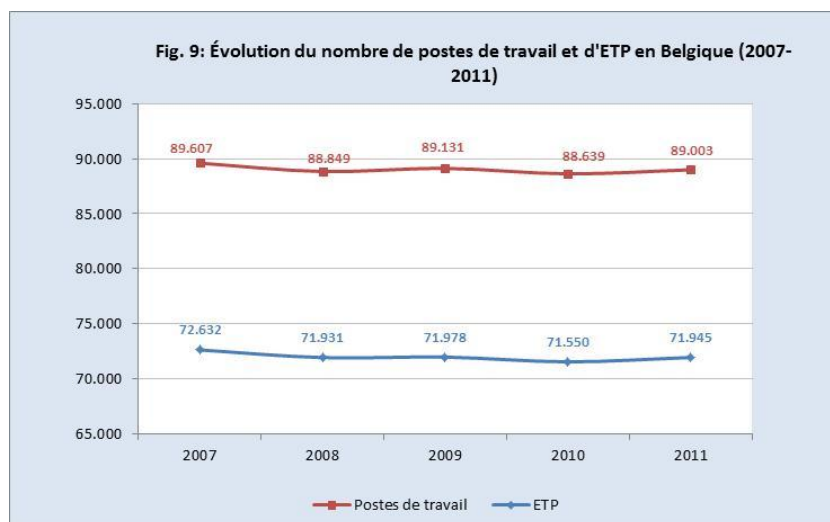
Outre ces emplois à durée indéterminée, l'industrie alimentaire fait également appel à des travailleurs intérimaires. D'après une enquête réalisée par IDEA Consult (2009) auprès des travailleurs intérimaires, 11,4 % des intérimaires (exerçant cette activité à titre principal) travailleraient dans l'industrie alimentaire. Celle-ci est ainsi le principal secteur industriel à faire appel aux travailleurs intérimaires.

Le nombre de postes de travail pour les ouvriers a légèrement augmenté (de 0,7 %), tandis que celui des employés a légèrement diminué (-0,1%).

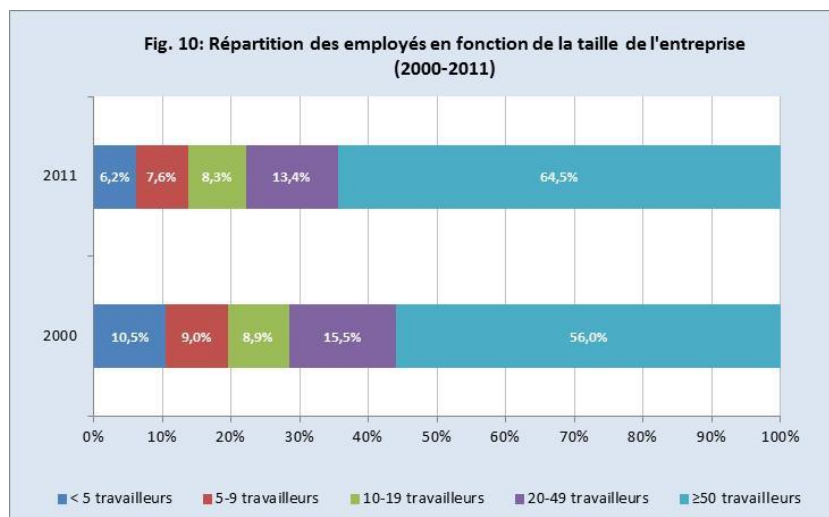
L'industrie alimentaire génère également beaucoup d'emplois dans d'autres secteurs. Sur la base des tableaux entrées/sorties de 2005, chaque poste de travail dans l'industrie alimentaire induit 1,45 emploi chez divers fournisseurs et prestataires de service (travail intérimaire par exemple). L'industrie alimentaire possède ainsi l'un des meilleurs multiplicateurs d'emploi de l'industrie manufacturière.

- **Évolution de l'emploi**

Au cours des dernières années, l'emploi est resté stable dans l'industrie alimentaire.



Source : ONSS (statistiques centralisées), hors travailleurs intérimaires

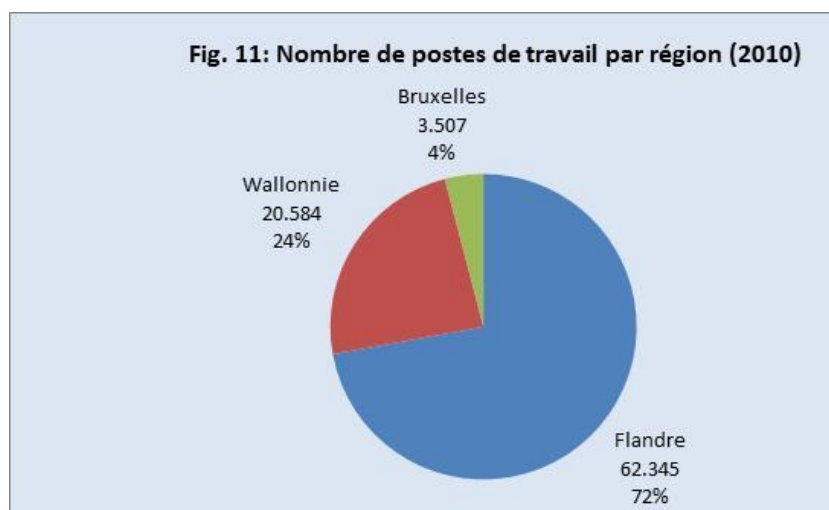


Source : ONSS (Statistiques centralisées)

Par rapport à 2000, les effectifs dans les entreprises occupant un maximum de 49 travailleurs ont tous diminué, au profit des entreprises occupant plus de 50 travailleurs. On constate donc un accroissement d'échelle manifeste dans l'industrie alimentaire. Le repli dans la plus petite catégorie (avec un maximum de 4 travailleurs) s'explique principalement par la disparition des boulangeries artisanales.

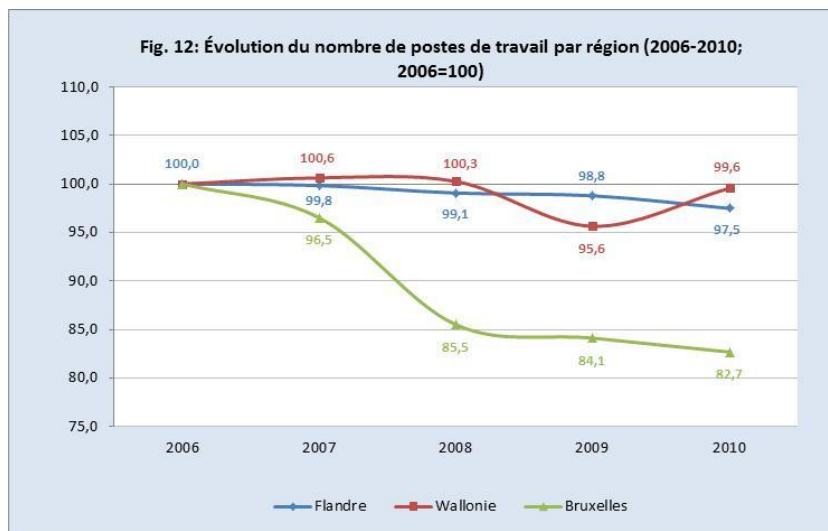
- **Répartition régionale de l'emploi**

La Flandre représente environ 72 % du nombre total de postes de travail, ce qui est conforme à la répartition régionale du chiffre d'affaires.



Source : ONSS (statistiques décentralisées)

Nous constatons par ailleurs que ces 5 dernières années, l'emploi a principalement diminué auprès des employeurs bruxellois, bien que cette baisse semble ralentir. Le nombre d'emplois en Wallonie a augmenté de 4,1 % en 2010, ce qui montre que l'emploi se remet de la crise de 2009. En Flandre, on enregistre une baisse légère, mais continue.



Source : ONSS (statistiques décentralisées), 2006=100

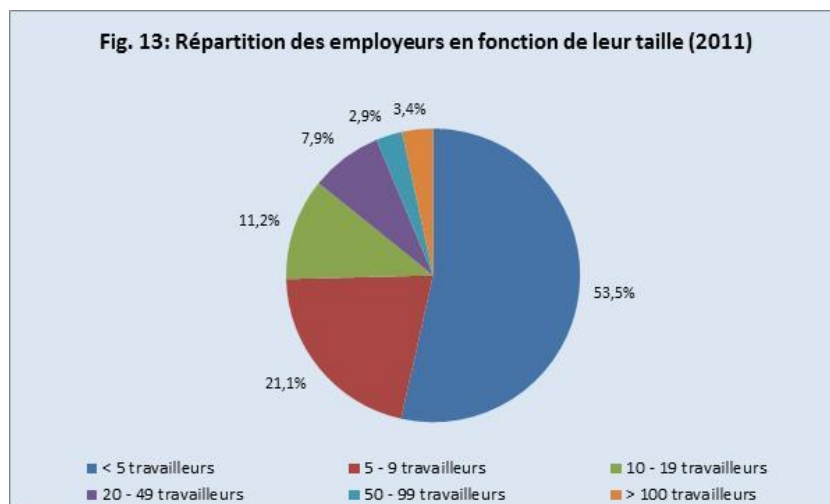


© IPV-IFP/ Lies Willaert

5 EMPLOYEURS

En 2011, l'industrie alimentaire comptait 4.912 employeurs, ce qui représente 28 % des employeurs dans l'industrie. Ce pourcentage élevé est dû au fait que l'industrie alimentaire compte énormément de PME : 53 % des employeurs dans l'industrie alimentaire occupent moins de 5 travailleurs et 86 % moins de 20 travailleurs. La catégorie regroupant les plus petites entités est composée à 77 % de boulangeries artisanales.

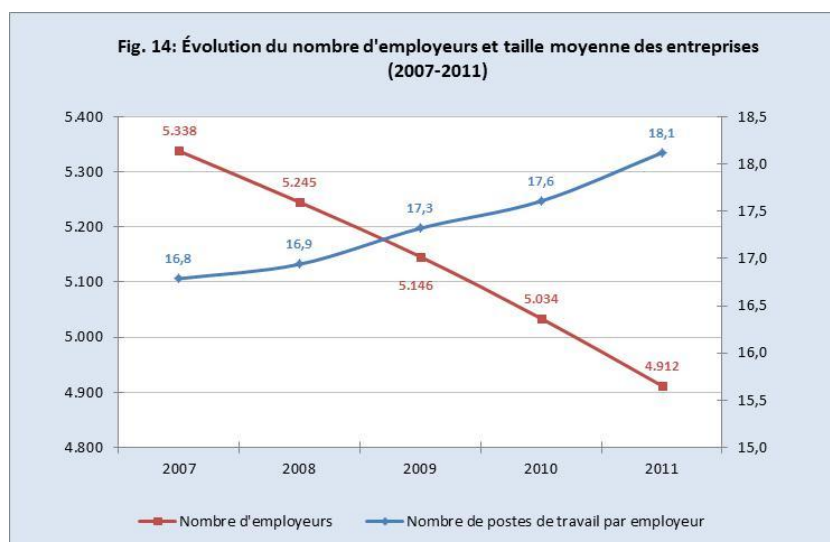
L'industrie alimentaire belge compte de très nombreuses petites entreprises



Source : ONSS (statistiques centralisées)

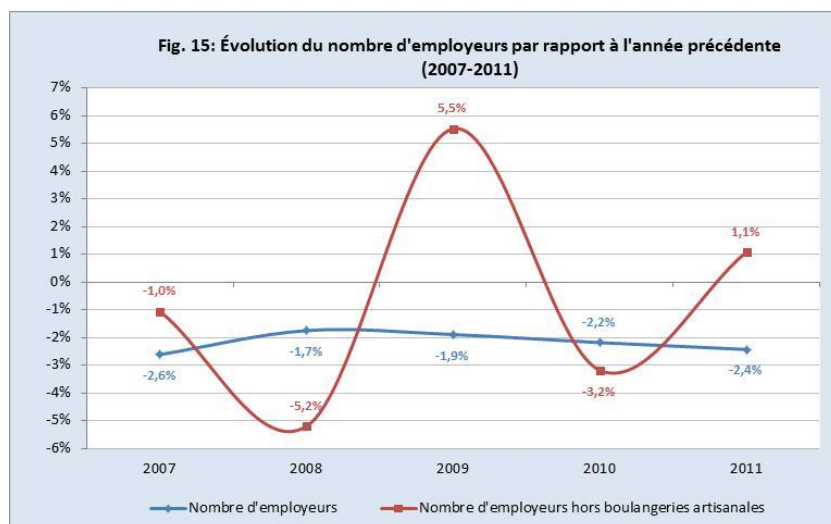
- **Évolution du nombre d'employeurs et taille des entreprises**

L'accroissement d'échelle se poursuit d'année en année



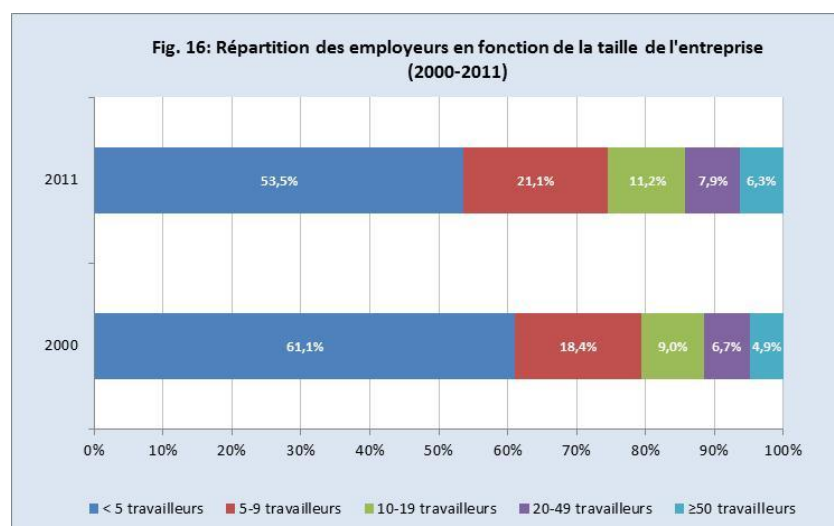
Source : ONSS (statistiques centralisées)

Au cours de ces dernières années, le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire n'a cessé de diminuer. En 2011, on comptait 426 de moins qu'en 2007, soit une baisse de 8 %. C'est principalement le secteur des boulangeries artisanales qui contribue à la baisse du nombre total d'employeurs dans le secteur alimentaire. En effet, dans ce secteur, il a chuté de 11 % par rapport à 2007 (de 3.546 employeurs en 2007 à 3.157 en 2011). En 2011, le nombre d'employeurs (hors boulangeries artisanales) a augmenté de 1,1 % par rapport à 2010.



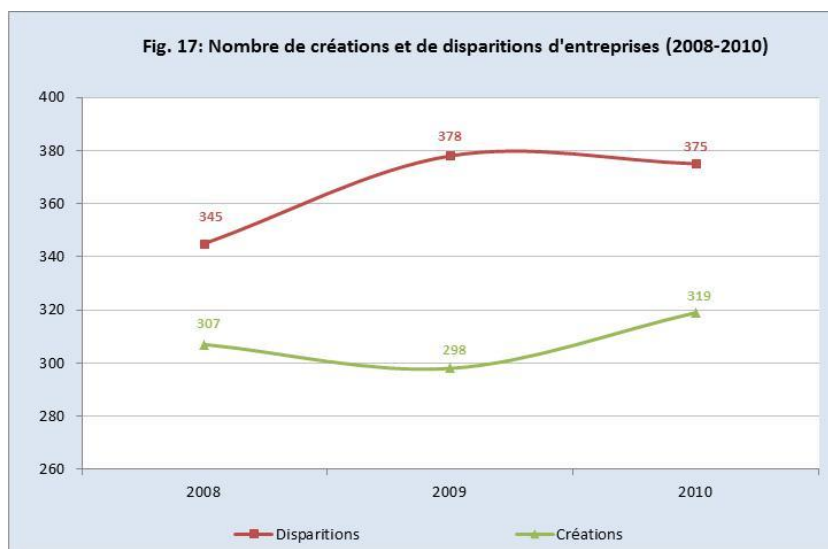
Source : ONSS (statistiques centralisées)

Par rapport à 2000, la part des très petits employeurs est en recul, au profit de toutes les autres catégories.



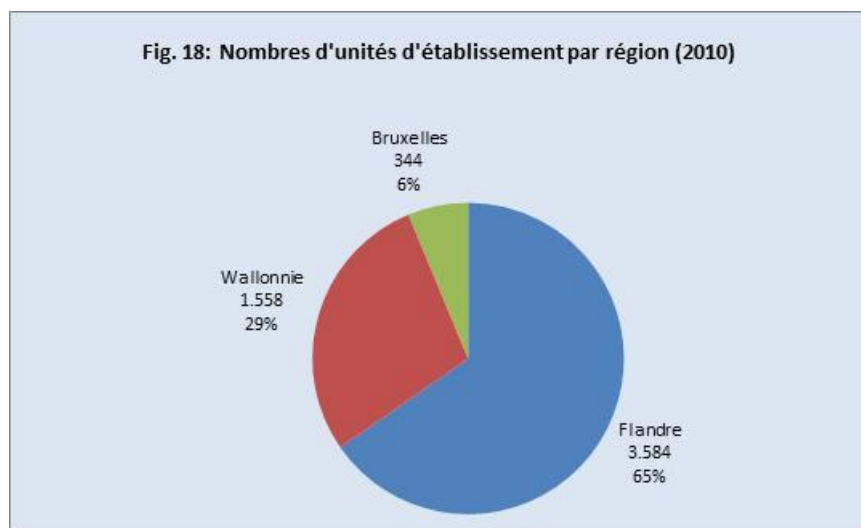
Source : ONSS (statistiques centralisées)

Le nombre de disparitions d'entreprises a continué de croître depuis 3 ans, avec un taux supérieur à 19 % à celui des créations d'entreprises, si bien que le solde net demeure négatif. C'est le cas depuis 2001.



Source : DGSEI (démographie des entreprises)

- **Répartition régionale des employeurs**

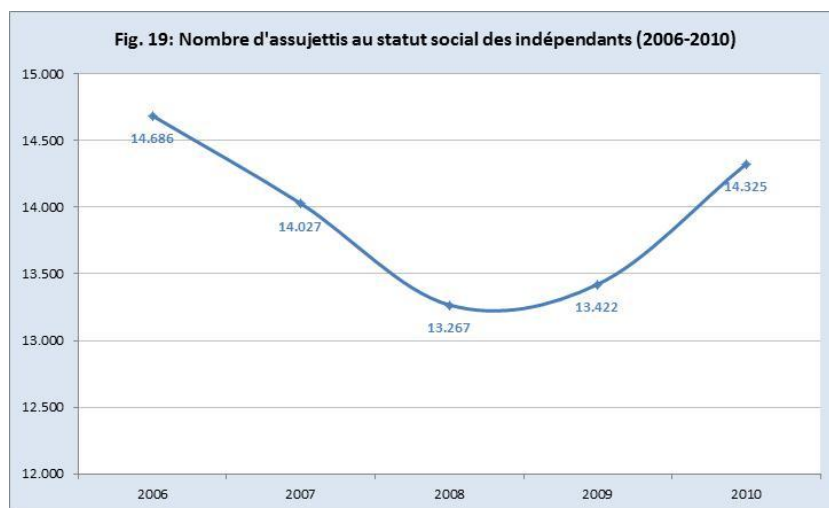


Source : ONSS (statistiques décentralisées)

Par rapport au nombre de postes de travail, le pourcentage d'employeurs est moindre en Flandre (65 % des employeurs contre 72 % des emplois). Ces chiffres indiquent que les entreprises flamandes occupent en moyenne davantage de travailleurs par unité d'établissement que leurs homologues wallonnes et bruxelloises. Les entreprises bruxelloises sont en moyenne les plus petites avec 10,2 postes de travail par unité d'établissement. Les entreprises flamandes sont les plus grandes, avec 17,4 postes de travail par unité d'établissement. Les entreprises wallonnes offrent quant à elles en moyenne 13,2 postes de travail.

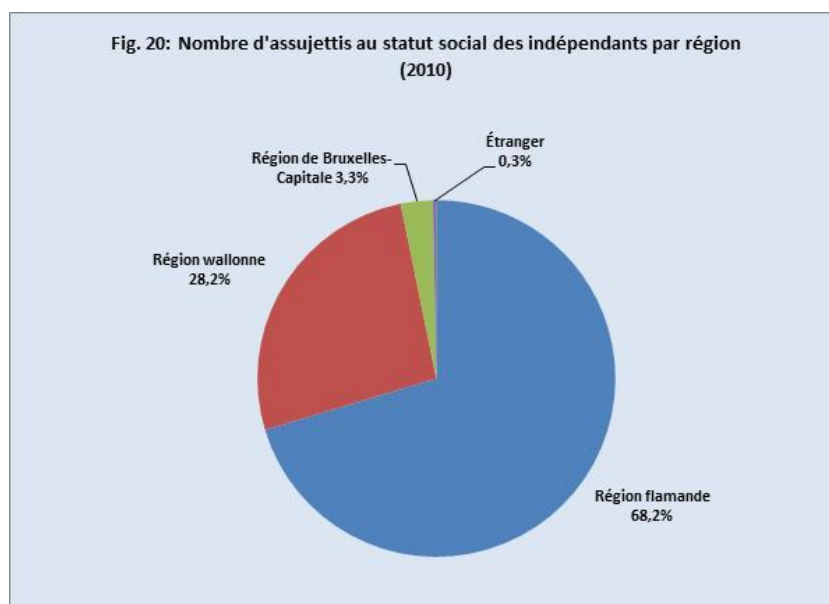
- **Indépendants dans l'industrie alimentaire**

Outre les employeurs, on recense évidemment aussi des travailleurs indépendants actifs dans l'industrie alimentaire. En 2010, ils étaient 14.325.



Source : INASTI (régime complet)

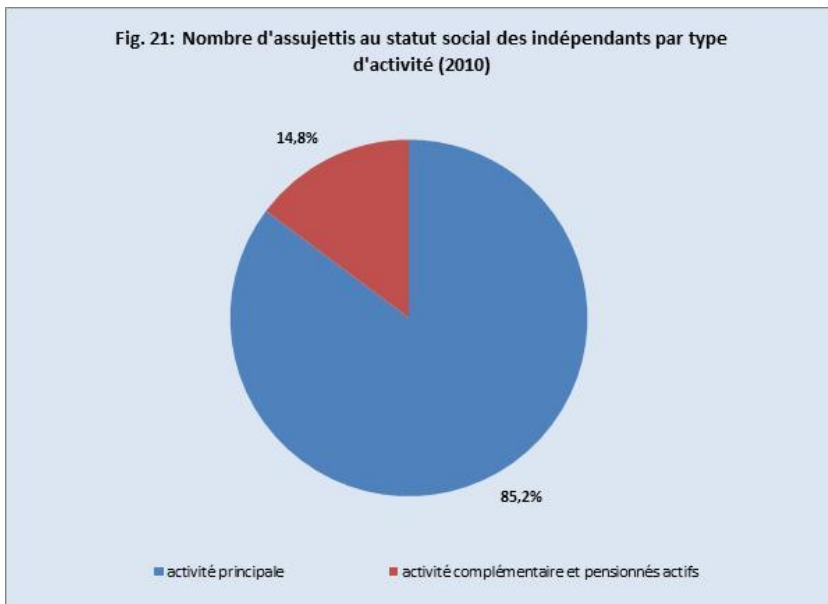
La répartition régionale du nombre d'indépendants (selon leur domicile) suit dans une large mesure celle des employeurs par unité d'établissement.



Source : INASTI (régime complet)

La grande majorité des indépendants dans l'industrie alimentaire exercent cette activité à titre principal. Chez les autres indépendants, on observe une répartition relativement homogène entre les indépendants exerçant leur activité à titre complémentaire et les pensionnés actifs. En considérant que chaque indépendant à titre principal compte pour 1 travailleur, l'industrie alimentaire offre au total près de 101 000 emplois directs.

Fig. 21: Nombre d'assujettis au statut social des indépendants par type d'activité (2010)



Source : INASTI (régime complet)

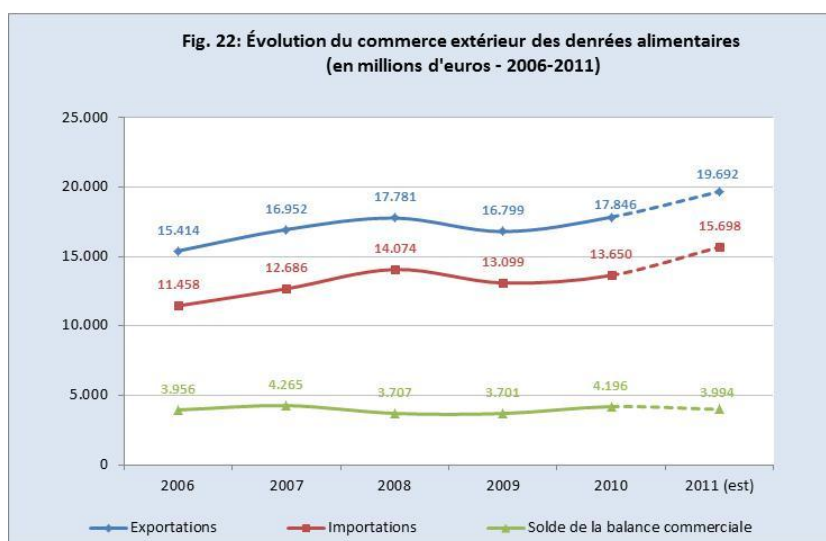
6 COMMERCE EXTERIEUR

La balance commerciale pour les denrées alimentaires et les boissons affichait en 2011 un excédent de 4 milliards d'euros

Les exportations de denrées alimentaires et de boissons s'élevaient, selon le concept national⁵ à 19,7 milliards d'euros en 2011. L'importation de ces produits représentait une valeur de 15,7 milliards d'euros, soit un excédent de la balance commerciale d'environ 4 milliards d'euros pour les denrées alimentaires et les boissons. Si l'on tient également compte du transit (le concept communautaire) dans les importations et les exportations de denrées alimentaires et de boissons, les exportations et les importations s'élevaient en 2010 à respectivement 23,4 et 18,4 milliards d'euros, soit un excédent de la balance commerciale de 5 milliards d'euros.

- **Évolution du commerce extérieur**

Le solde de la balance commerciale a diminué de 5 % en 2011

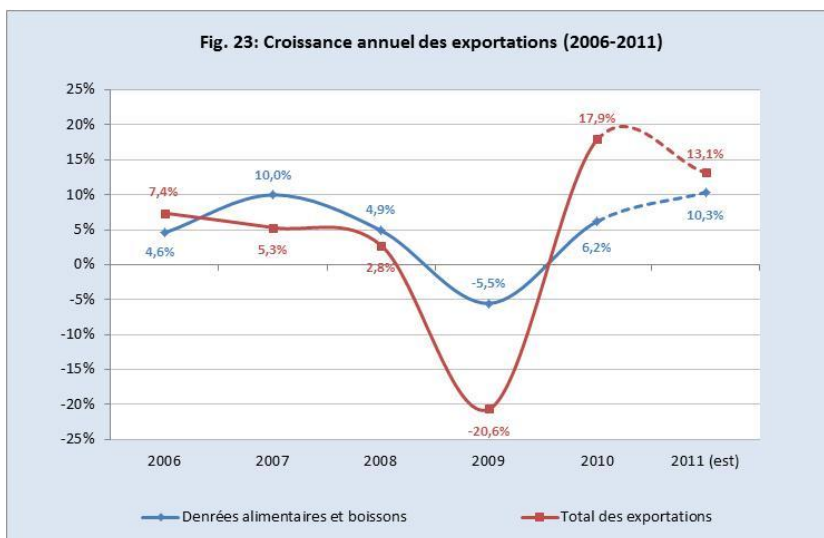


Source : BNB-ICN (concept national)

Après les excellents résultats enregistrés jusqu'en 2008, la croissance des exportations a sensiblement fléchi en 2009 de plus de 5 %. Toutefois, par rapport à l'ensemble des exportations belges, qui ont baissé de plus de 20 % par rapport à 2008, l'industrie alimentaire a pu limiter les dégâts. En 2011, la croissance des exportations est revenue à son niveau d'avant la crise avec une croissance de 10,3 %. Dans l'industrie manufacturière, la croissance fut néanmoins plus élevée en 2010 et 2011.

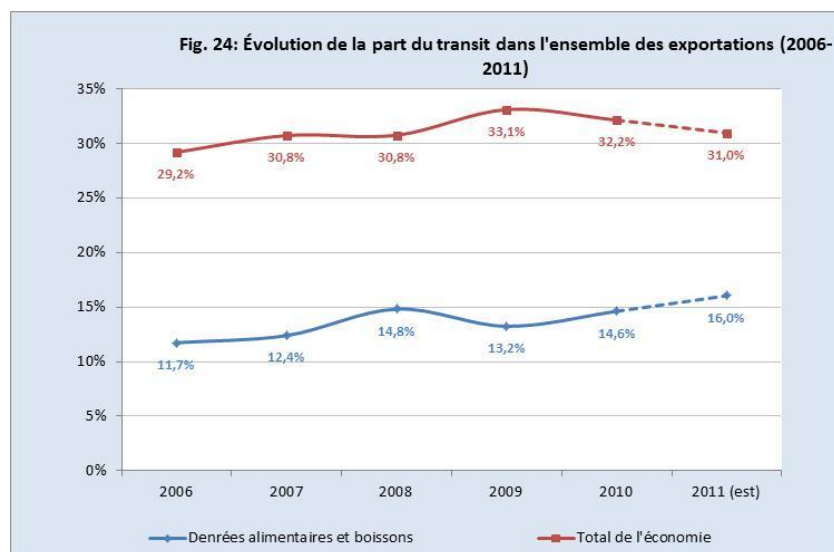
⁵ Les exportations selon le concept national reflètent mieux les exportations annuelles (autonomes) des entreprises belges en matière de denrées alimentaires et de boissons. Les exportations selon le concept communautaire englobent en plus toutes les activités de transit et les centres de distribution internationaux, dont la valeur ajoutée est habituellement inférieure. Le concept communautaire est utilisé en Europe pour comparer les pays entre eux.

En 2011, les exportations de denrées alimentaires et de boissons ont augmenté moins rapidement que les exportations globales belges.



Source : BNB-ICN (concept national)

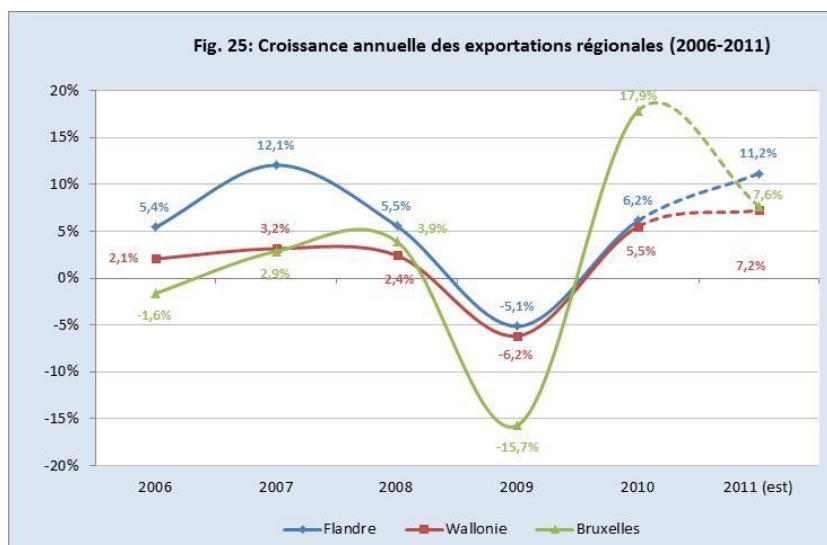
Si l'on excepte l'année 2009, on observe une hausse quasi continue de la part du transit de marchandises dans les exportations de denrées alimentaires. Dans l'ensemble de l'économie, la part du transit semble en baisse depuis 2010. Dans l'industrie alimentaire, elle demeure toutefois nettement inférieure à celle de l'ensemble de l'économie, où peu de valeur ajoutée est créée pour pratiquement un tiers des marchandises exportées.



Source : BNB-ICN (concept national et communautaire)

- **Répartition régionale du commerce extérieur**

Jusqu'en 2008, les exportations de la Flandre et de la Wallonie ont connu une hausse continue, la Flandre enregistrant une croissance supérieure à celle de la Wallonie. À Bruxelles, les exportations ont connu une croissance aléatoire. En 2009, les exportations se sont brutalement effondrées dans les 3 régions, avant de remonter en 2010 d'un pourcentage à peu près équivalent à celui de la baisse de 2009. En 2011, la Flandre a connu la plus forte croissance des exportations.



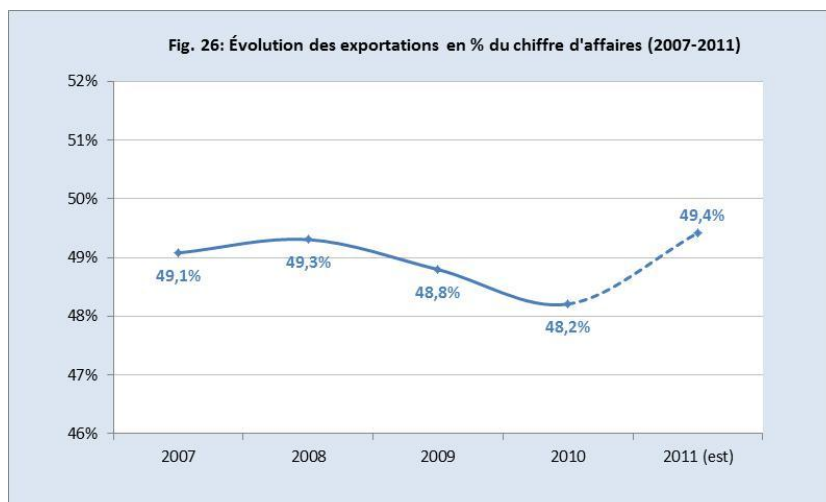
Source : BNB-ICN (concept national)

Les industries alimentaires flamande et wallonne ont connu en 2011 un excédent de la balance commerciale de respectivement 3,5 et 821 millions d'euros environ, tandis que Bruxelles a enregistré en 2011 un déficit de la balance commerciale de 284 millions d'euros.

En Flandre, l'excédent de la balance commerciale a baissé de 3 % en 2011, ce qui est beaucoup moins qu'en Wallonie où il a reculé de -14,4 % en 2011. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, le déficit structurel de la balance commerciale des denrées alimentaires et des boissons a diminué en 2011 de -13,5 % par rapport à 2010.

- **Tendance à l'exportation**

En 2011, les fabricants de denrées alimentaires belges ont exporté la moitié de leur chiffre d'affaires



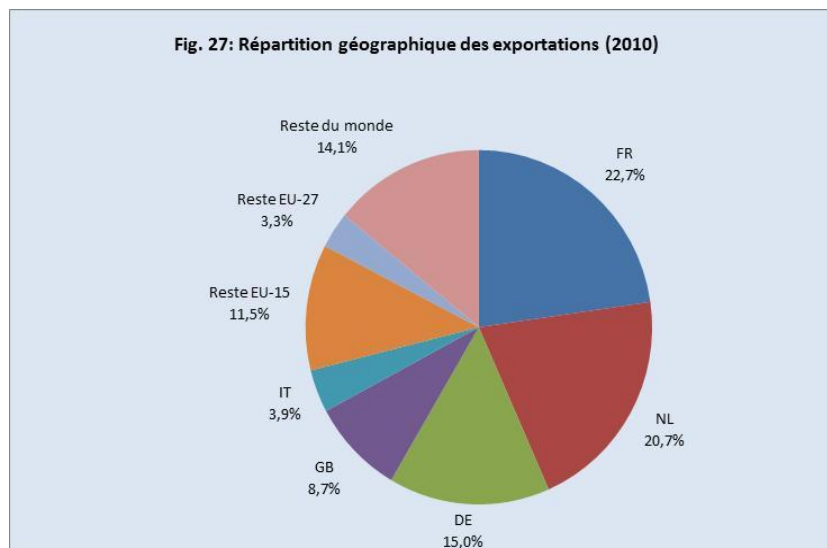
Source : DGSIE (déclarations T.V.A)

La tendance à l'exportation de l'industrie alimentaire belge s'est développée au cours de ces dernières décennies. Après une baisse en 2009 et 2010, la tendance à

l'exportation augmente de nouveau en 2011.

- **Répartition géographique des exportations**

La Belgique exporte principalement des denrées alimentaires vers la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.



Source : BNB-ICN (concept national)

Les exportations de l'industrie alimentaire belge restent principalement orientées vers l'Union européenne, et notamment nos voisins directs, lesquels représentent pas moins de 58 % du chiffre d'affaires total à l'exportation. Au sein de l'UE des 15, les principaux marchés à l'exportation sont - après la France, les Pays-Bas et l'Allemagne - le Royaume-Uni et l'Italie. Les exportations vers les 15 pays de l'UE ont repris en 2010, sauf à destination de la Grèce (-3,3 %), de l'Irlande (-2,3 %) et, dans une moindre mesure, du Portugal (-0,2 %), à savoir les pays les plus sévèrement touchés par la crise économique et financière. Au sein des 15 pays de l'UE, ce sont les exportations vers la Suède qui ont connu la plus forte augmentation (+10,9 %).

Jusqu'à présent, les nouveaux États membres demeurent, pour l'industrie alimentaire belge, des marchés à l'exportation restreints, bien que les exportations vers ces pays augmentent d'année en année. Les principaux moteurs de cette croissance étaient la Tchéquie (+17,0 %) et la Pologne (+7,2 %).

La carte de l'Europe ci-dessous indique le volume des exportations vers les différents pays (en millions d'euros).



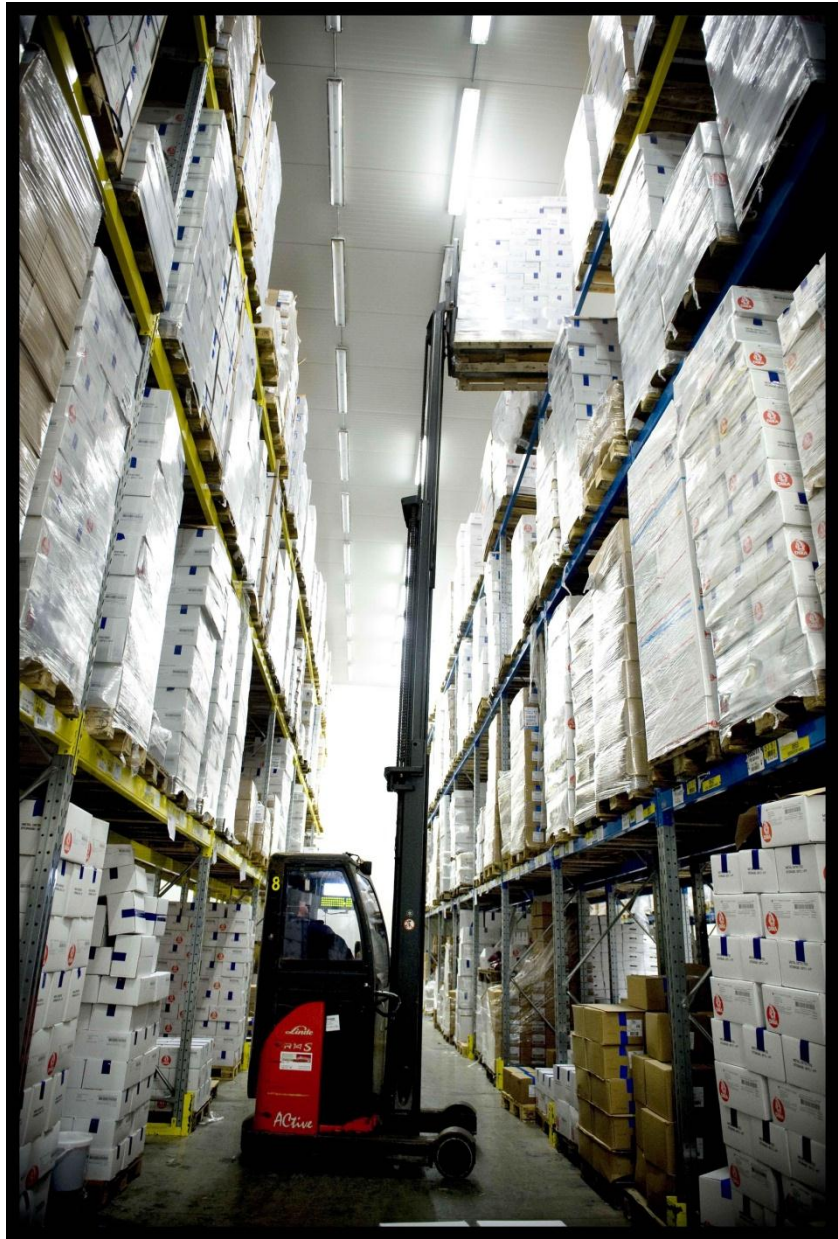
Source : BNB-ICN (concept national), en millions d'euros

- **Évolution des exportations lointaines**



Source : BNB-ICN (concept national)

En 2010, les exportations vers les marchés lointains représentaient 14 % du total des exportations, soit une hausse de 1 % par rapport à 2009. Les États-Unis, la Fédération de Russie et le Japon sont les principaux marchés lointains d'exportation de denrées alimentaires et de boissons. Après la crise de 2009, marquée par une baisse des exportations lointaines vers les principaux marchés d'exportation, les exportations ont à nouveau augmenté en 2010. Les plus fortes hausses sont à mettre à l'actif de l'Angola (+34 %), de l'Algérie (+14 %) et de la Fédération de Russie (+14 %). Le Japon, troisième marché lointain d'exportation, est de plus en plus concurrencé et s'inscrit dans une tendance à la baisse. Les exportations vers la Chine ont augmenté de 31 % en 2010, mais ne représentent toujours que 0,25 % de toutes les exportations de produits alimentaires belges.

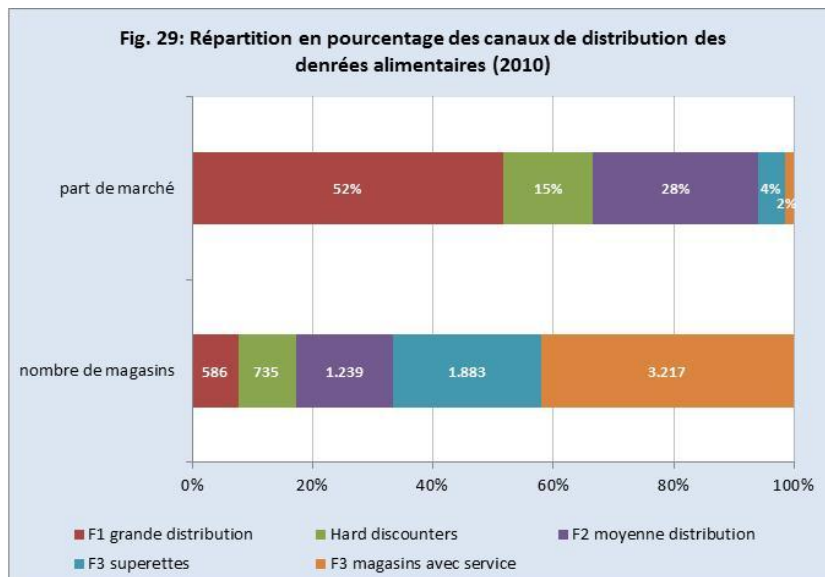


© IPV-IFP/ Lies Willaert

7 CANAUX DE DISTRIBUTION DES DENREES ALIMENTAIRES

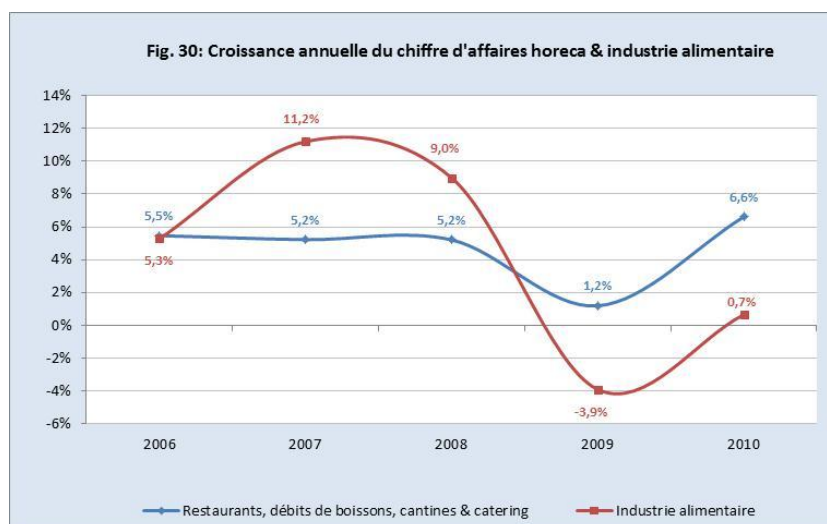
- **Canaux de distribution nationaux des denrées alimentaires**

En 2010, les denrées alimentaires ont principalement été vendues dans les grands supermarchés



Source : AC Nielsen Voedingsuniversum 2011

En 2010, la Belgique comptait 7 660 magasins de vente de denrées alimentaires, soit une légère baisse d'environ 2 % par rapport à 2009. Après une hausse continue depuis 2002, le nombre de magasins F1 a diminué depuis 2008. Depuis lors, leur nombre s'élève à environ 590 et on constate en 2009 une diminution de 6 magasins par rapport à 2010. L'augmentation du nombre de magasins de hard discount a fortement ralenti au cours des dernières années. En 2010, un seul a ouvert ses portes. Le nombre de magasins de taille moyenne (type supermarché GB, OKay, AD Delhaize, Spar, etc.) a légèrement progressé (0,9 %), tandis que le nombre de magasins F3 a continué de chuter. Bien que les magasins F3 représentent 67 % du nombre de points de vente, les magasins F1, F2 et les hard discounters réalisent pratiquement tout le chiffre d'affaires. Bien que les magasins traditionnels avec service représentent 42 % du nombre total de magasins, leur part représente à peine 1,5 %.



Source : DGSIE (déclarations T.V.A)

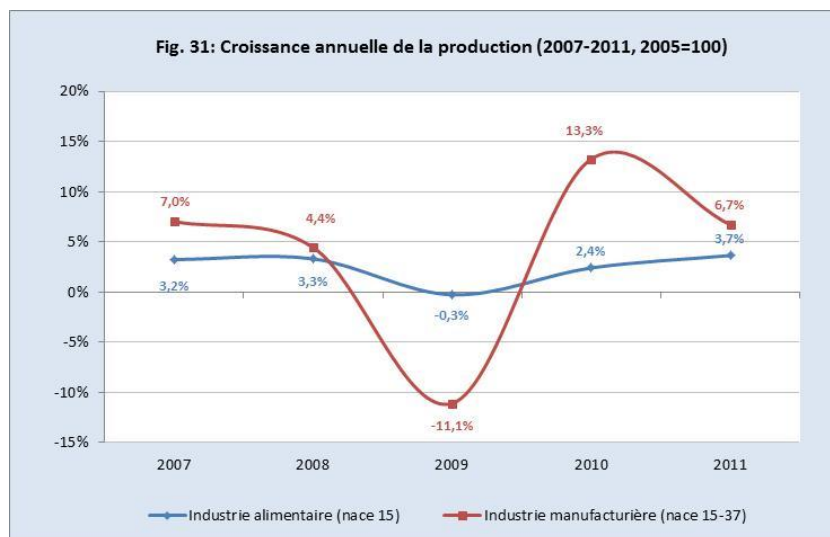
Depuis 2005, le chiffre d'affaires des restaurants, débits de boissons, cantines et catering a augmenté de façon continue pour atteindre près de 9,4 milliards d'euros en 2010. Après une hausse relativement faible en 2009, la croissance a retrouvé en 2010 son niveau d'avant la crise. Les effets de celle-ci se sont fait sentir plus durement dans l'industrie alimentaire.



© IPV-IFP/ Lies Willaert

8 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

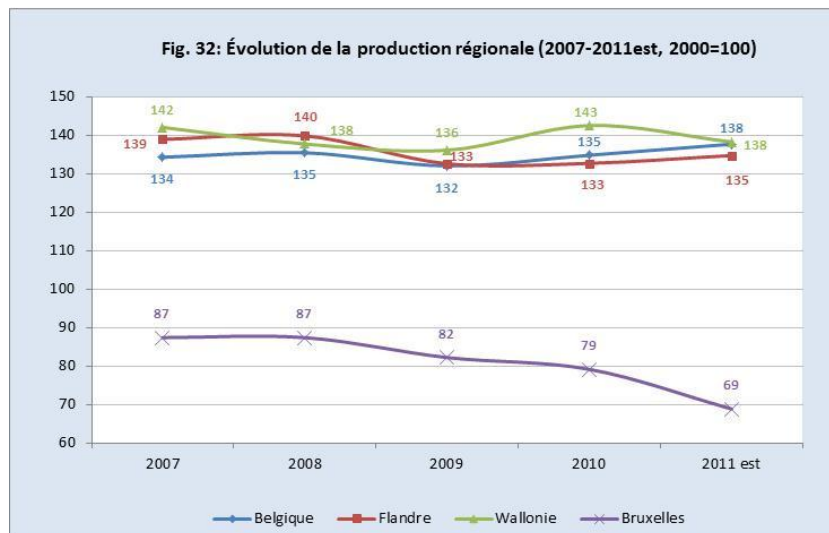
La production a enregistré une baisse relativement limitée en 2009 et s'est redressée en 2010 et 2011



Source : DGSIE (indice de production), 2005=100

Au cours de ces 5 dernières années, la production dans l'industrie alimentaire a enregistré un taux de croissance moyen d'environ 2,5 %. En 2009, la croissance de la production n'a reculé que de -0,3 %. Les performances de l'industrie alimentaire restent donc nettement supérieures à celles de l'industrie manufacturière en 2009. En 2010 et 2011, la tendance s'est inversée avec une reprise plus forte dans l'industrie manufacturière. Comme pour les autres indicateurs, l'industrie alimentaire réagit donc moins fortement (tant dans un sens négatif que positif) aux fluctuations conjoncturelles.

- **Évolution régionale de la production**



Source : DGSIE (indice de production), 2000=100

Ces dernières années, la production a fortement diminué à Bruxelles, alors qu'elle a suivi en moyenne la même tendance en Flandre et en Wallonie. En 2010, on observe une nette augmentation de la production, mais elle s'est à

nouveau repliée au cours des 4 premiers mois⁶ de 2011.

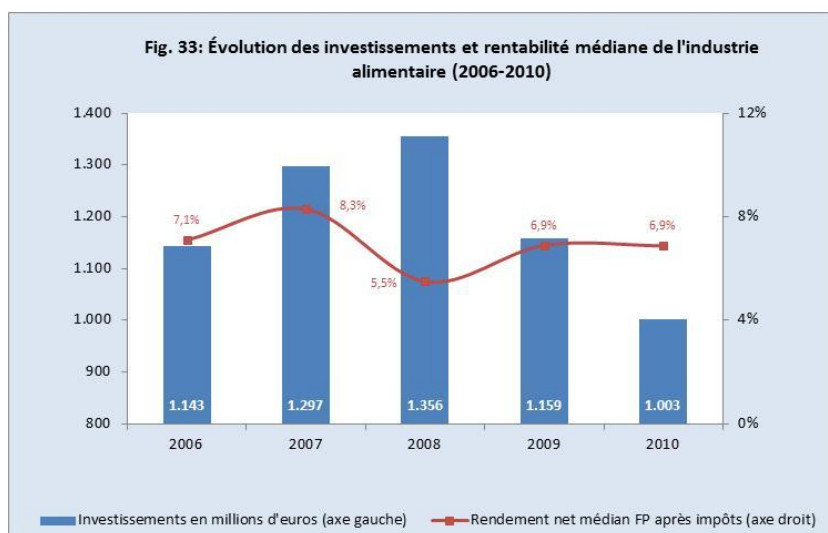
⁶ En raison du passage à la Nace Rév.2, nous disposons uniquement de données jusqu'au mois d'avril 2011.

9 RENTABILITE ET RATIOS FINANCIERS

• Rentabilité et investissements

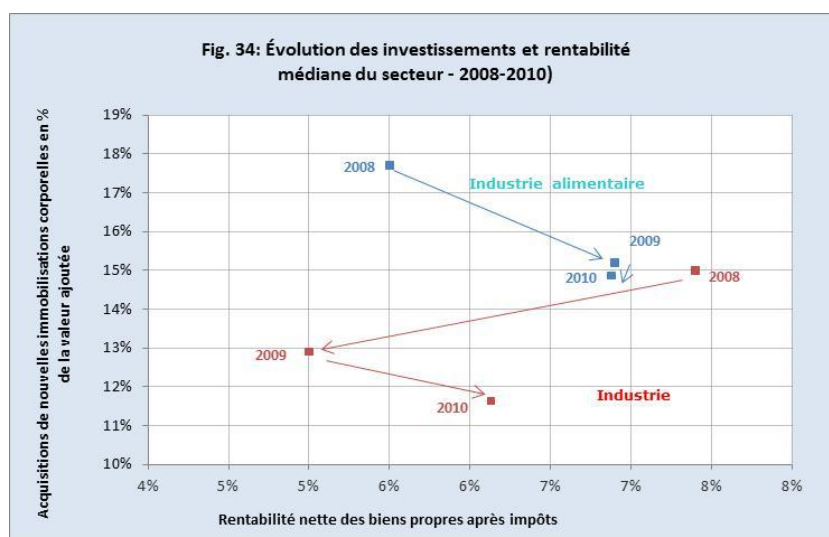
En l'absence de rentabilité suffisante, les investissements et l'emploi diminuent dans le secteur alimentaire. À l'inverse, lorsque les entreprises sont suffisamment rentables, l'activité d'investissement augmente, ce qui se traduit par la création de nouveaux emplois.

En 2010, une entreprise moyenne a généré un rendement net sur fonds propres de 6,9 %



Source : Investissements : DGSIE (déclarations T.V.A), rendement : BNB (centrale des bilans)

En 2010, le rendement net (moyen) des fonds propres (après impôts) du secteur est resté relativement stable par rapport à 2009 avec un taux de 6,9 %. Les investissements dans l'industrie alimentaire ont enregistré une forte baisse en 2009 et 2010 en raison de la crise économique et financière, après plusieurs années de croissance soutenue.



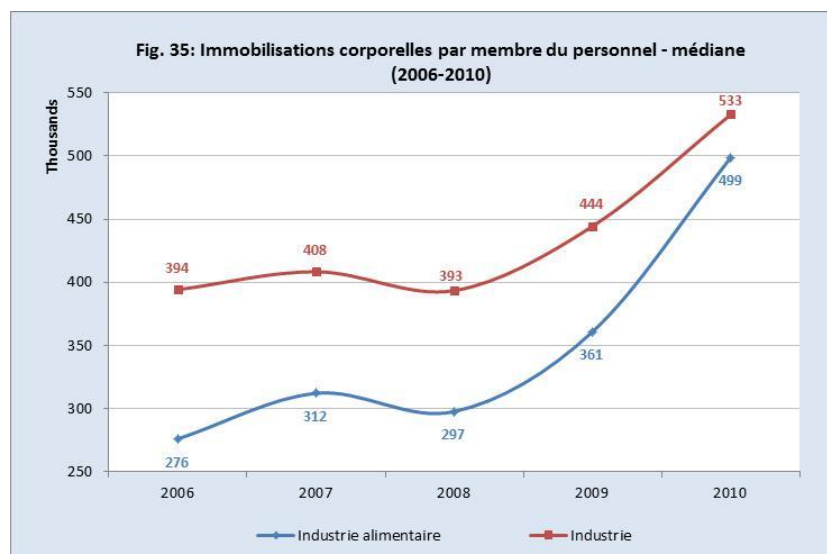
Source : BNB (centrale des bilans), estimation pour 2010 sur la base de 95 % des déclarations

Une entreprise de production de denrées alimentaires (moyenne) a investi en 2010 14,9 % de la valeur ajoutée dans de nouvelles immobilisations corporelles, soit une légère baisse par rapport à 2009 (15,2 %). Le rendement net des fonds propres après impôts est resté relativement stable par rapport à 2009. Pour l'industrie manufacturière, nous notons néanmoins une augmentation de la rentabilité nette des fonds propres

après impôts de 5,0 % à 6,1 %. Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles en pourcentage de la valeur ajoutée ont baissé de 1,3 ‰ en 2010.

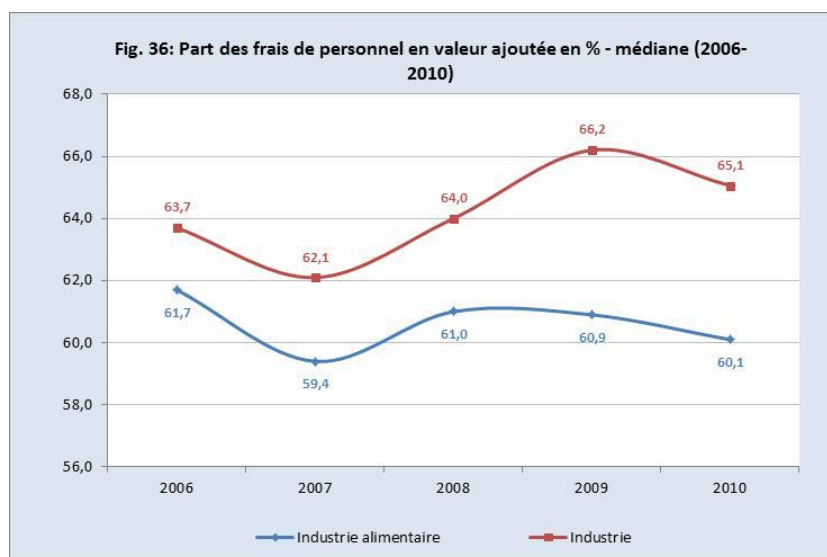
- **Part des frais de personnel**

L'industrie alimentaire est un secteur à relativement forte intensité capitalistique



Source : BNB (centrale des bilans)

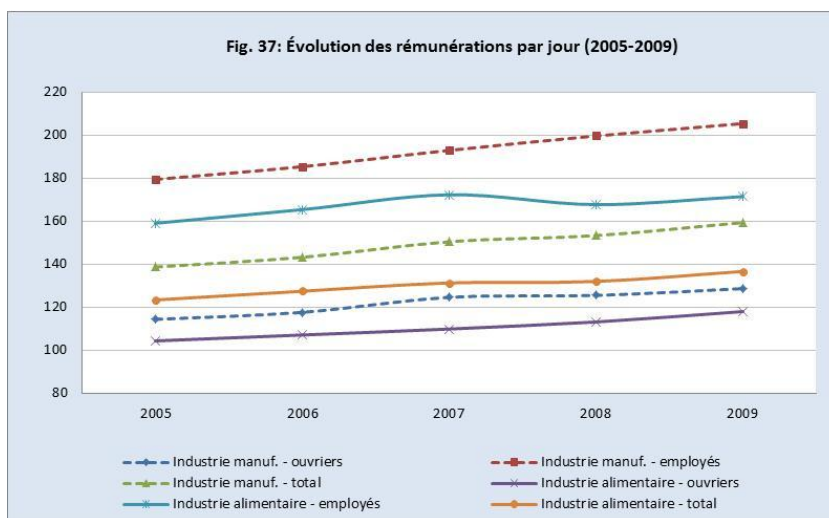
En 2010, une entreprise alimentaire (moyenne) comptait 498 962 euros en immobilisations corporelles par membre du personnel, contre 533 008 euros pour l'industrie manufacturière. Au cours de la période 2008 – 2010, les immobilisations corporelles par membre du personnel ont davantage augmenté dans l'industrie alimentaire que dans l'industrie manufacturière, ce qui témoigne d'une intensité capitalistique accrue.



Source : BNB (centrale des bilans)

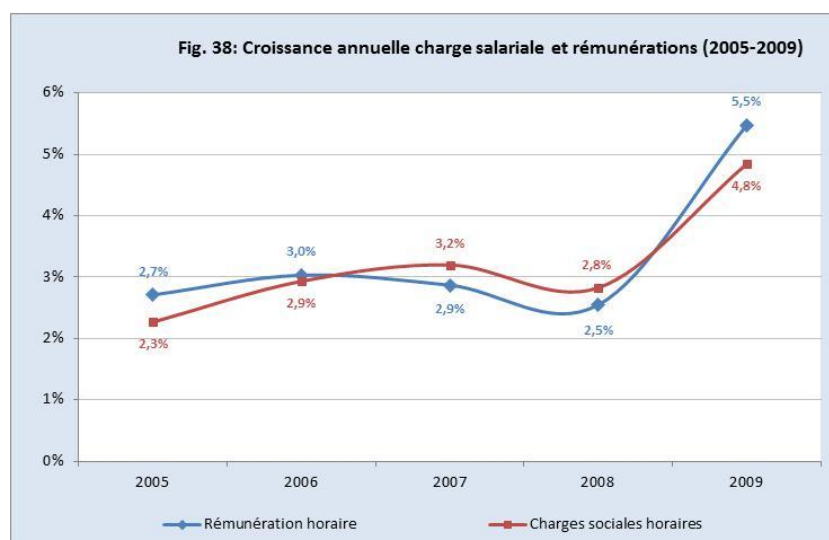
En 2010, une entreprise alimentaire moyenne a consacré 60 % de la valeur ajoutée au paiement des frais de personnel. C'est moins que dans une entreprise industrielle moyenne, où ce pourcentage atteint 65 %.

• **Rémunérations**



Source : ONSS (salaires déclarés et périodes rémunérées)

Sur la base des rémunérations déclarées à l'ONSS (notamment les salaires bruts + les primes)⁷ et le nombre de jours et d'heures déclarés⁷, il apparaît qu'en 2009 la rémunération journalière moyenne dans l'industrie alimentaire était de 136,8 euros, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2008. L'augmentation la plus forte a été enregistrée au niveau des rémunérations des ouvriers (+4,2 %). Celles de employés ont quant à elles augmenté de 2,2 %. De manière générale, au cours de la période 2005-2009, les rémunérations ont systématiquement augmenté, tant chez les ouvriers que chez les employés. Ce n'est qu'en 2008 que la rémunération journalière dans l'industrie alimentaire a baissé de 2,6 %. La hausse des rémunérations entre 2003 et 2009 a été inférieure dans l'industrie alimentaire à celle de l'industrie manufacturière (10,7 % par rapport à 14,8 %).



Source : BNB Bilan social

Le bilan social permet d'indiquer l'évolution des coûts salariaux et de la rémunération horaire. Nous constatons que les rémunérations horaires au

⁷ Les heures sont converties en jours à raison de 7,6 heures/jour

cours de la période 2005-2008 augmentent chaque année d'environ 2,8 % (hausse nominale, inflation comprise donc). En 2009, les rémunérations horaires ainsi que les coûts salariaux ont fortement augmenté. Entre 2005 et 2009, les rémunérations horaires et les coûts salariaux horaires ont augmenté de manière quasi égale (respectivement de 14,6 % et 14,5 %). Ces chiffres ne s'expliquent pas par une réduction structurelle des cotisations patronales à la sécurité sociale.

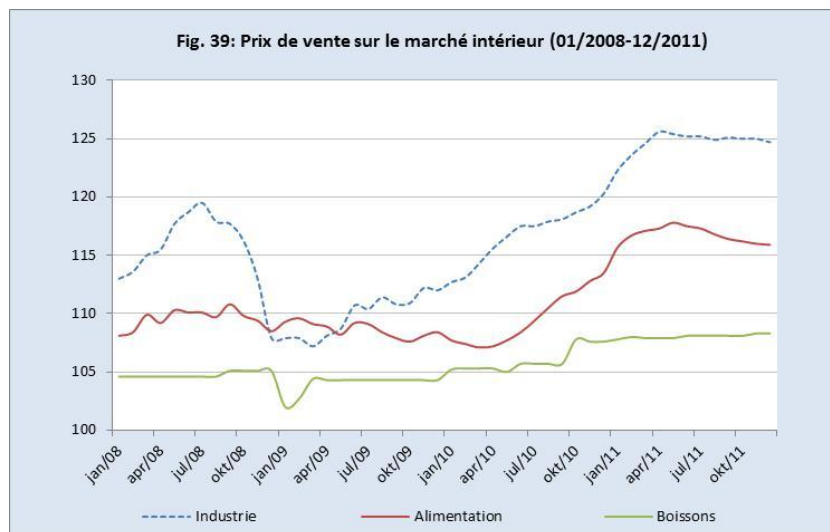


© IPV-IFP/ Lies Willaert

10 ÉVOLUTION DES PRIX

• Évolution des prix de vente sur le marché intérieur

Les prix de vente des denrées alimentaires et des boissons sur le marché intérieur ont affiché une tendance à la hausse, surtout en 2010. En 2011, on observe une certaine stabilisation.

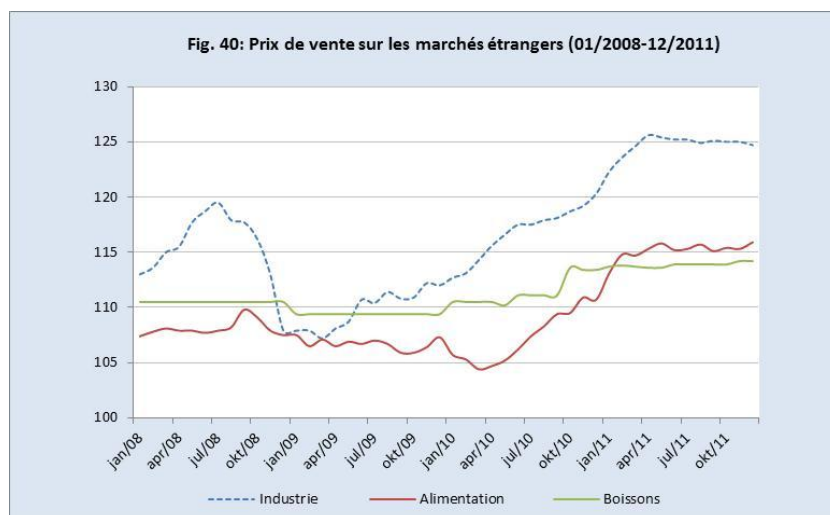


Source : DGSIE (prix de vente sur le marché intérieur, 2005=100)

Depuis 2006, les prix de vente des produits alimentaires sur le marché intérieur suivent les mêmes tendances en matière d'évolution que l'ensemble de l'industrie manufacturière. La hausse des prix de l'ensemble de l'industrie est cependant plus prononcée que celle de l'industrie alimentaire. Les prix de vente des denrées alimentaires ont atteint un pic en avril 2011, avant de repartir lentement à la baisse. En moyenne ils étaient plus élevé de 6,5% par rapport à 2010. Les prix de vente dans l'industrie ont suivi la même tendance. Les prix des boissons ont évolué de manière plus régulière et ont enregistré une hausse minime en 2011.

• Évolution des prix de vente sur les marchés étrangers

Les prix de vente des denrées alimentaires et des boissons sur le marché étranger ont affiché une tendance à la hausse, surtout en 2010. En 2011, on observe une certaine stabilisation.



Source : DGSIE (prix de vente à l'étranger, 2005=100)

Les prix de vente sur les marchés extérieurs des denrées alimentaires et de l'industrie manufacturière dans son ensemble suivent à nouveau les mêmes tendances. Ici aussi, les hausses et les baisses ont été plus marquées dans l'industrie manufacturière. Contrairement aux prix de vente sur le marché extérieur, les fluctuations des prix de vente sur le marché étranger ont été moins importantes dans l'industrie alimentaire que dans l'industrie manufacturière totale. Les prix des boissons ont évolué de manière plus régulière et se sont stabilisés en 2011.

- **Évolution des prix de vente sur les marchés intérieurs et étrangers**

Évolution des prix de vente en 2011	Alimentation	Boissons	Industrie
Marché intérieur	+6,5 %	+1,9 %	+6,8 %
Marché étranger	+7,3 %	+2,2 %	+9,5 %
Marchés intérieurs et étrangers	+6,8 %	+2,0 %	+8,4 %

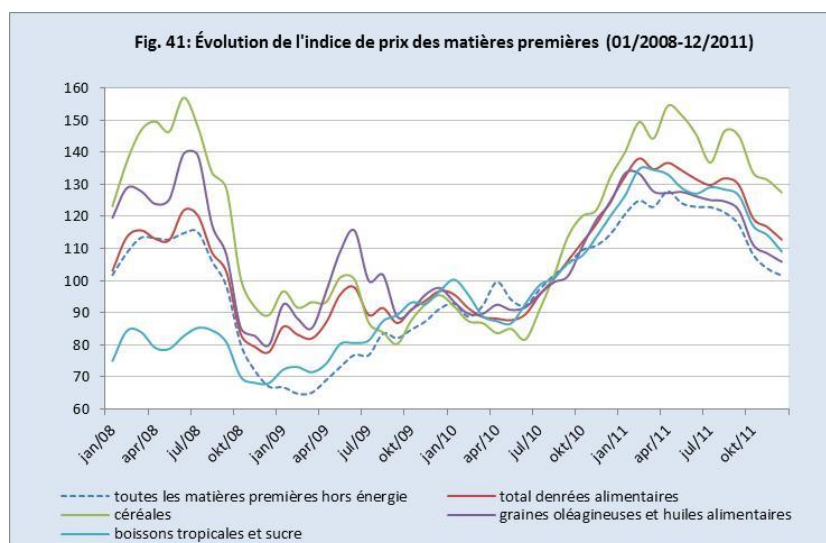
Source : DGSIE (prix de vente intérieurs et étrangers, 2005=100)

En 2011, l'augmentation des prix de vente de denrées alimentaires sur les marchés intérieurs et étrangers a été plus soutenue que celle des boissons. Ces évolutions de prix demeurent toutefois inférieures à celles enregistrées pour l'industrie dans son ensemble.

- **Évolution des prix des matières premières**

Au cours de la deuxième moitié de 2010, les prix des matières premières sont repartis à la hausse comme en 2008. En moyenne, les prix de toutes les matières premières (hors énergie) étaient 30 % plus élevés en 2010 qu'en 2009, mais ils ont à nouveau augmenté de 18 % en 2011. Pour les matières premières de denrées alimentaires, les hausses de prix étaient plus limitées en 2010 (11 %), mais les prix sont repartis à la hausse en 2011 (+29 % par rapport à 2010). En 2011, l'augmentation des prix concerne surtout les céréales, qui ont atteint les niveaux historiques de 2008.

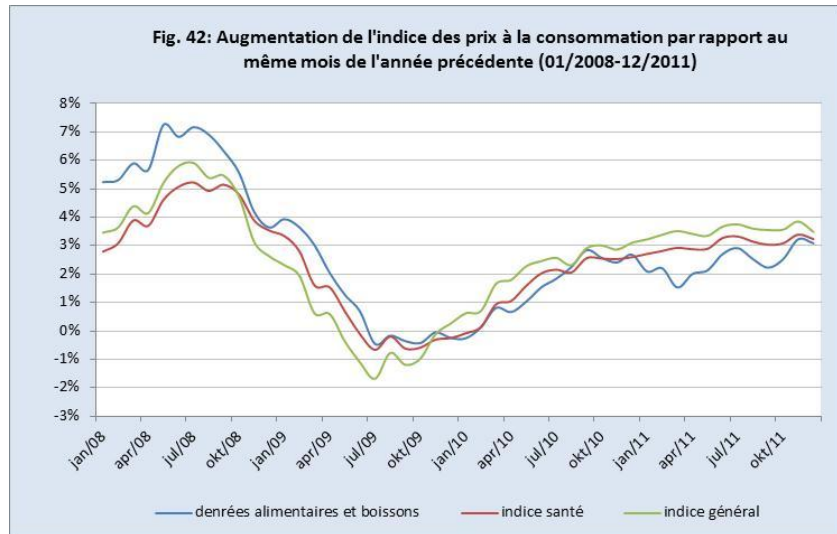
Les prix des matières premières ont considérablement augmenté durant la seconde moitié de 2010 et le début de 2011, avant de chuter à l'automne 2011



Source : DGSIE (indices de prix des matières premières, 2010=100)

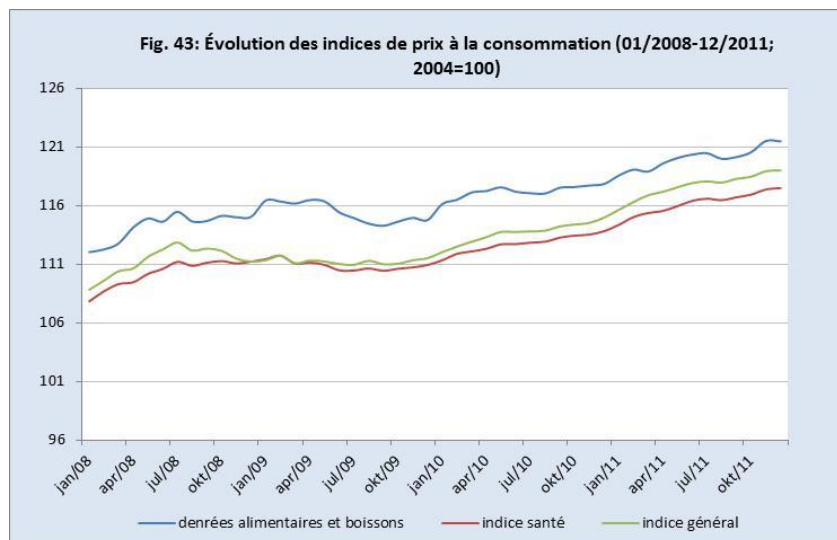
- **Évolution des prix à la consommation des denrées alimentaires**

La forte baisse des prix à la consommation des produits alimentaires au printemps 2009 a été suivie d'une remontée progressive des prix



Source : DGSIE (prix à la consommation)

Jusqu'à la fin de 2008, la hausse de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons par rapport au même mois de l'année précédente était nettement supérieure à celle de l'indice santé et de l'indice général. À partir de novembre 2008, l'évolution des différents indices des prix à la consommation est très semblable et la hausse a été plus limitée. À partir du milieu de l'année 2009, ils ont même diminué, avant de repartir à la hausse au printemps 2010. En 2011, la hausse des prix des denrées alimentaires et des boissons était inférieure à l'augmentation de l'indice santé et de l'indice général.



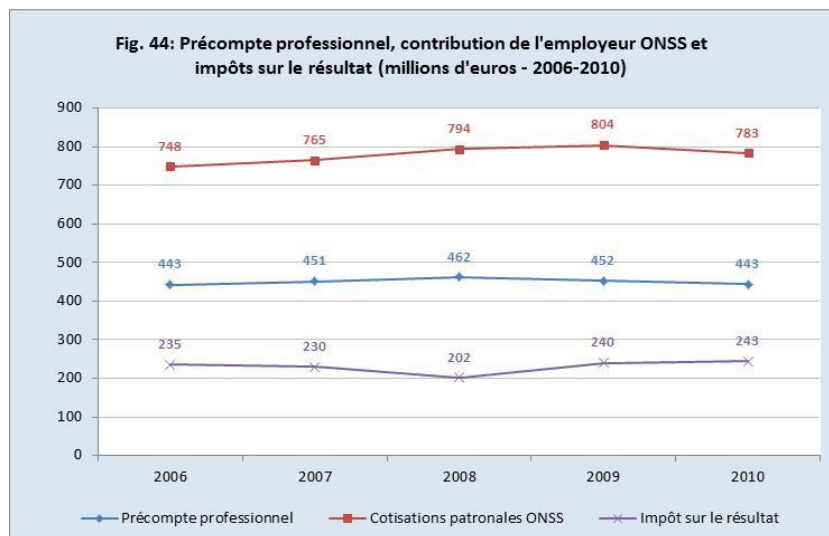
Source : DGSIE (prix à la consommation, 2004=100)



© IPV-IFP/ Lies Willaert

11 COTISATIONS FISCALES ET PARAFISCALES

L'industrie alimentaire rapporte près de 800 millions d'euros à la sécurité sociale



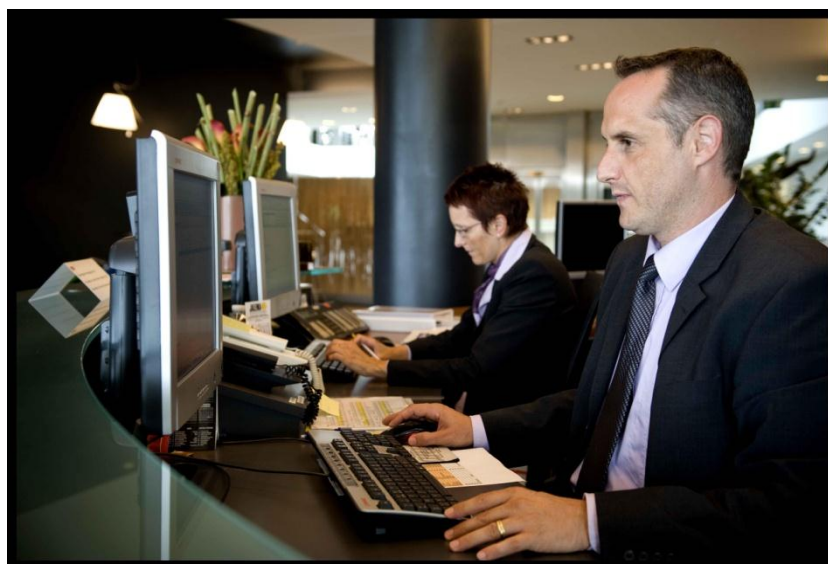
Source : Belfirst, décembre 2011

- **Cotisations de sécurité sociale et fisc**

L'emploi direct dans l'industrie alimentaire en 2010 a rapporté 783 millions d'euros de cotisations patronales à la sécurité sociale. En outre, ce volume d'emploi a généré 443 millions d'euros de précompte professionnel au titre de cotisation fiscale. Par rapport à 2009, ces montants ont enregistré une baisse de respectivement 2,6 et 1,9 %.

- **Impôts**

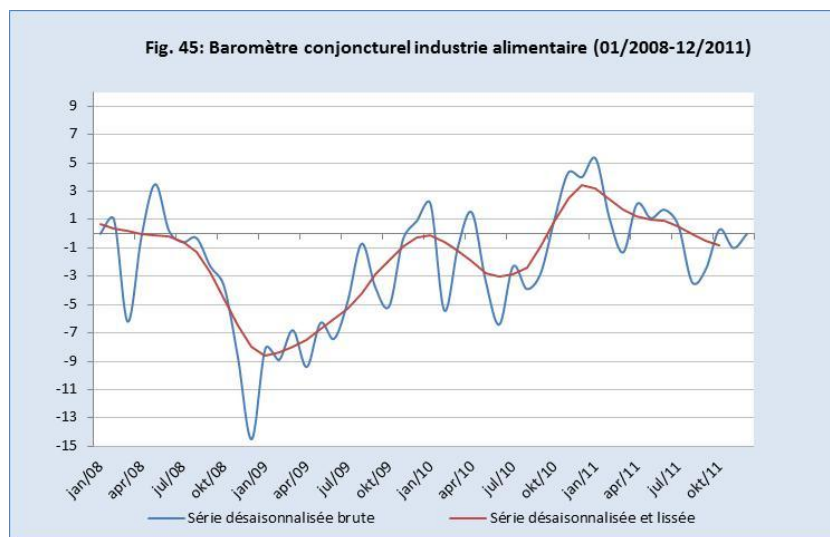
En 2010, les entreprises de l'industrie alimentaire ont payé 243 millions d'euros d'impôts sur le résultat, soit une hausse de 1,5 % par rapport à 2009.



© IPV-IFP/ Lies Willaert

12 PREVISIONS CONJONCTURELLES

Après avoir été au plus bas au début de l'année 2009, la confiance des entrepreneurs s'est progressivement rétablie en 2010, avant de reculer à nouveau en 2011



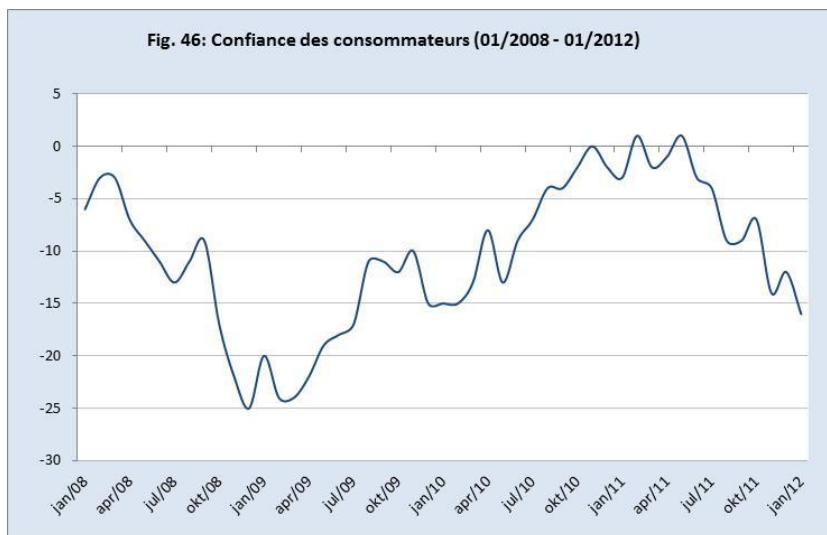
Source : BNB (Enquête de conjoncture)

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque nationale de Belgique donne déjà une idée de l'appréciation de la situation économique actuelle par quelque 6 000 dirigeants d'entreprise. Pour l'industrie alimentaire, cela signifie concrètement que chaque mois, plus de 300 industriels actifs dans le secteur alimentaire sont interrogés sur le fonctionnement de leur entreprise.

La série désaisonnalisée et lissée a commencé à diminuer pour plonger sous zéro à la mi-2008 et poursuivre sa descente durant les premiers mois de 2009. À partir d'avril 2009, on constate à nouveau une augmentation, dont le point d'orgue se situe en janvier 2010 (-0,1). Cette reprise n'a cependant pas duré car la baisse a repris dès juin 2010. En octobre 2010, la confiance brute des entrepreneurs (désaisonnalisée) a enfin été à nouveau positive et montait jusqu'à +4,0 au mois de décembre 2010. En octobre 2011, la confiance des entrepreneurs a baissé jusqu'à -0,8.

Dans l'industrie manufacturière, la confiance des entrepreneurs est négative depuis le mois d'avril 2011 (jusqu'à -12,9 en octobre 2011). La série brute dans l'industrie alimentaire connaît une évolution capricieuse avec beaucoup de hauts et de bas. Il convient donc d'être très prudent dans l'interprétation des évolutions de cette série brute.

La confiance des consommateurs était en chute libre en 2011 comme en 2008



Source : BNN (indicateur confiance des consommateurs)

En raison de la crise économique et financière, la confiance des consommateurs demeure quasi en permanence négative depuis 2008. Après une timide reprise jusqu'au printemps 2011, la confiance des consommateurs s'est à nouveau effondrée pour atteindre -16 en janvier 2012.

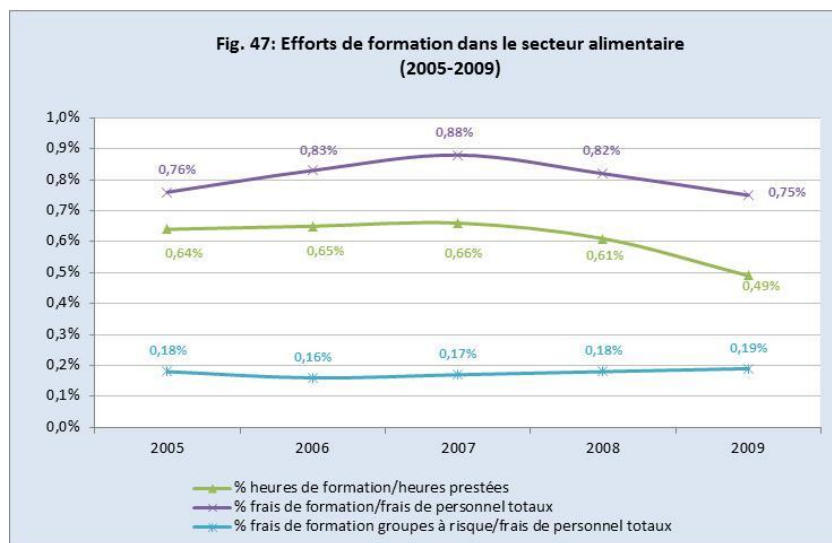


© IPV-IFP/ Lies Willaert

13 EFFORTS DE LA FORMATION

L'analyse des bilans sociaux par le Conseil Central de l'Économie révèle que 0,49 % du temps de travail a été consacré aux formations en 2009. En termes financiers, cela représente un investissement égal à 0,75 % des charges du personnel. En 2008 et 2009, les effets de la crise se sont donc également fait sentir au niveau des efforts de formation, mettant fin à la tendance à la hausse observée dans ce secteur depuis la fin des années nonante. On note également une diminution des efforts de formation dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Ici aussi, la crise économique n'est certainement pas étrangère à cette évolution.

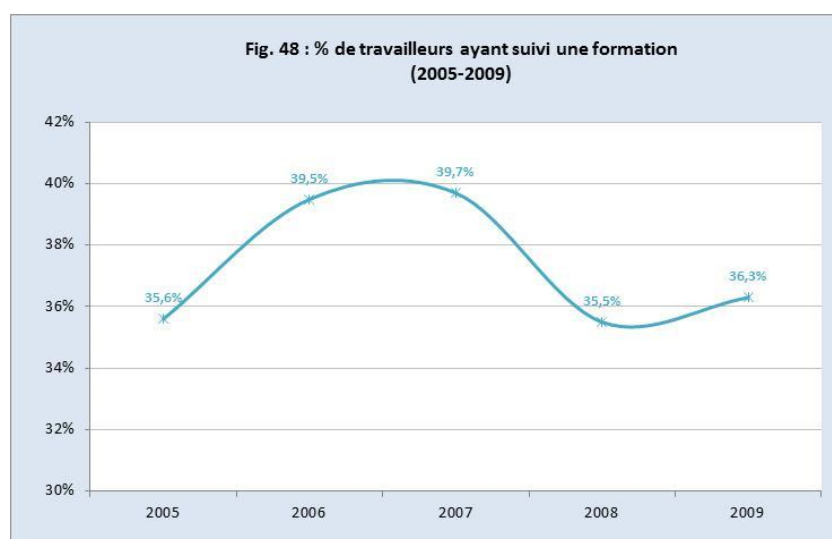
0,5 % du temps de travail est consacré aux formations



Source : CCE, BNB Bilan social, IFP

La crise économique et financière se reflète également dans le pourcentage de travailleurs ayant suivi une formation. En 2008, ce pourcentage avait baissé de plus de 4 %. Une légère reprise est néanmoins perceptible en 2009. Dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, ce pourcentage n'a pas varié entre 2009 et 2008 (38,6 %).

La crise exerce une influence manifeste sur les efforts de formation dans l'industrie alimentaire et manufacturière



Source : CCE, BNB Bilan social, IFP

En 2010, 15.136 travailleurs ont suivi une ou plusieurs formations de l'IFP, soit une baisse de 1,7 % par rapport à 2009. Cela représente environ 17 % de tous les travailleurs du secteur. Les formations en sécurité alimentaire,

autocontrôle, HACCP, hygiène, BRC et BPH constituent le principal segment. Dans les PME occupant moins de 10 travailleurs, le nombre de formations sectorielles (HACCP, hygiène, qualité, etc.) a continué à augmenter pour atteindre près de 90 %. Dans les grandes entreprises (à partir de 100 travailleurs), le nombre de formations sectorielles s'élève à 23 % seulement.

Les petites entreprises de moins de 10 travailleurs sont les moins réceptives aux formations. Le taux de participation est beaucoup plus élevé dans les grandes entreprises. En 2010, le taux de participation a baissé de 2,5 % par rapport à 2009.

Les petites entreprises sont moins réceptives aux formations

Participation des travailleurs par taille d'entreprise	2005	2010
1 – 9 travailleurs	2,7%	9,8%
10-49 travailleurs	29,0%	33,2%
50-99 travailleurs	90,0%	100,0%
100 travailleurs ou plus	99,4%	100,0%
moyenne	12,3%	19,1%

Source : IFP

Ce taux était le plus élevé en Flandre (21,4 %), qui compte en moyenne un peu moins de PME, suivie par la Wallonie (15,9 %) et Bruxelles (8,7 %).



© IPV-IFP/ Lies Willaert

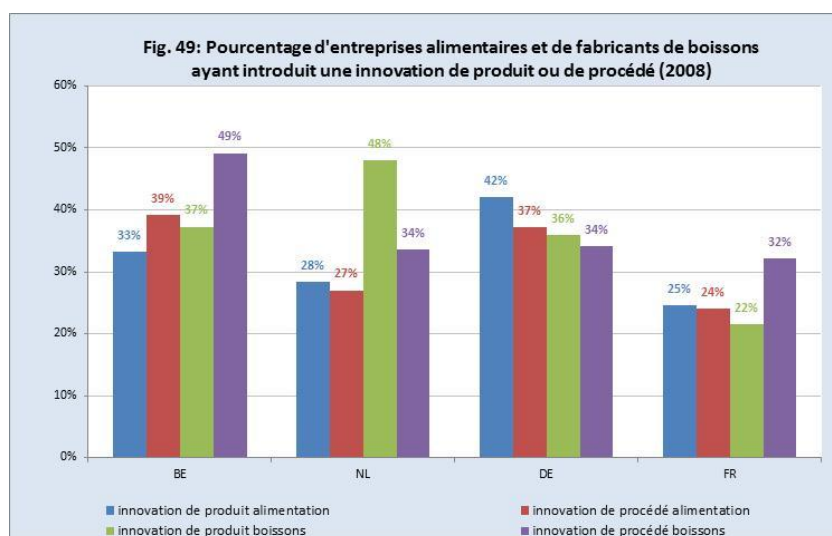
14 INNOVATION

- Niveau d'innovation

Il ressort des chiffres de l'enquête CIS2008 que 33 % des entreprises alimentaires belges et 37 % des fabricants de boissons ont introduit une innovation de produit. Sur ce terrain, seuls l'Allemagne (produits alimentaires) et les Pays-Bas (boissons) font mieux.

La Belgique est néanmoins un précurseur au niveau des innovations de procédés, puisque 39 % des entreprises alimentaires et 49 % des fabricants de boissons ont introduit une innovation de procédé. Dans ce domaine, l'industrie alimentaire belge arrive donc en tête de classement par rapport à ses voisins directs.

L'industrie alimentaire belge est un chef de file en matière d'innovations de procédés

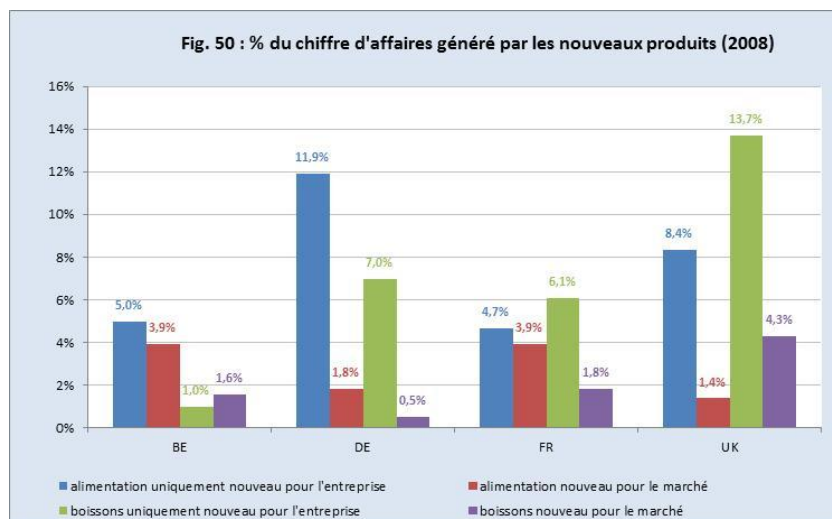


Source : Enquête CIS2008 d'Eurostat

Outre les innovations de produits et de procédés, les entreprises peuvent aussi innover en matière de marketing et d'organisation. Selon l'enquête CIS2008, 35 % des entreprises alimentaires belges ont introduit une innovation en matière de marketing et 35 % en matière d'organisation. Chez nos voisins directs, seule l'Allemagne fait mieux (44 % et 58 %). Chez les fabricants de boissons, 24 % des entreprises alimentaires belges ont introduit une innovation en matière de marketing et 12 % en matière d'organisation. L'Allemagne et la France enregistrent des résultats nettement meilleurs (respectivement 76 % et 51 % pour l'Allemagne et respectivement 49 % et 44 % pour la France).

Toutefois, en dépit des bonnes performances des entreprises belges en matière d'introduction d'innovations de produits ou de procédés, il s'avère que l'industrie alimentaire belge enregistre de moins bons scores en termes de succès commercial de ces innovations. En comparaison avec ses voisins directs⁸ la Belgique affiche le plus faible chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits pour l'entreprise. Les entreprises alimentaires et fabricants de boissons belges tirent respectivement 4 % et 2 % seulement de leur chiffre d'affaires des produits récemment commercialisés.

⁸ Ces données sont confidentielles pour les Pays-Bas



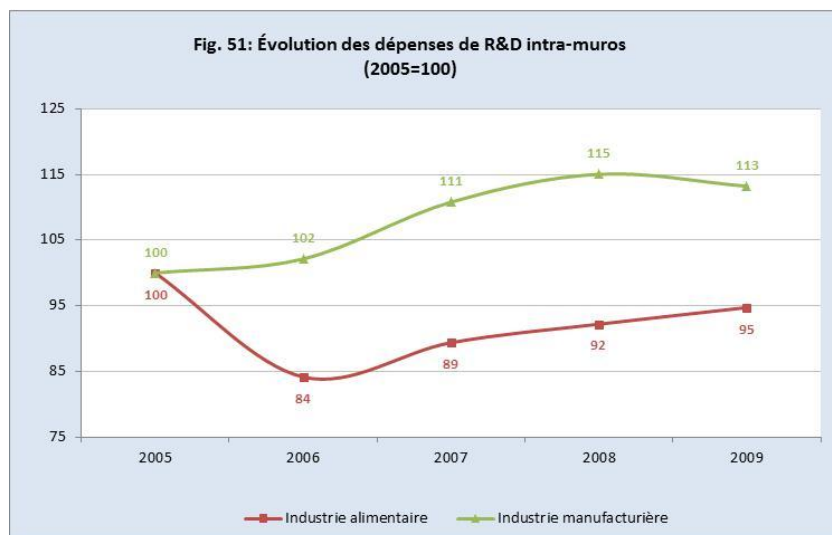
Source : Enquête CIS2008 d'Eurostat

Par ailleurs, le nombre relatif de marques commerciales ou autres moyens de protection déposés en Belgique est bien moins important que dans les pays limitrophes. Ce constat s'explique en partie par le fait qu'un pourcentage relativement élevé des entreprises alimentaires belges ayant participé à l'enquête appartiennent à un groupe d'entreprises dont le siège social est situé à l'étranger, la protection de la propriété intellectuelle s'opérant dès lors souvent à l'étranger.

- **Investissements en R&D**

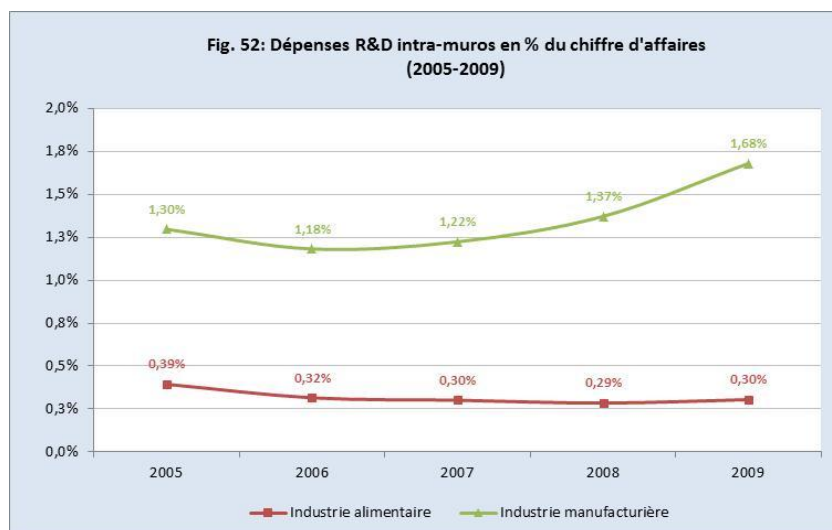
En 2009, l'industrie alimentaire a consacré environ 118 millions d'euros à des dépenses de R&D intra-muros, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2008. Cela signifie qu'en 2009, environ 0,3 % du chiffre d'affaires a été investi dans des dépenses de R&D intra-muros. C'est nettement moins que l'intensité moyenne en R&D de l'industrie manufacturière, où environ 1,7 % du chiffre d'affaires a été investi dans des dépenses R&D intra-muros. Par rapport à 2005, les dépenses de R&D intra-muros ont augmenté de 13 % dans l'industrie manufacturière, contre 1,6 % seulement dans l'industrie alimentaire.

Malgré cette faible intensité en R&D, les dépenses R&D dans le secteur alimentaire ont augmenté plus fortement que dans le reste de l'industrie au cours de la dernière décennie. Entre 2000 et 2009, les dépenses de R&D dans l'industrie alimentaire ont progressé de près de 29 %, alors qu'elles n'ont augmenté que de 19 % dans l'industrie manufacturière. Il convient toutefois de noter que la forte hausse observée depuis 2004 est en grande partie à mettre à l'actif des filiales d'entreprises étrangères.



Source : Politique scientifique fédérale

Si l'on exprime les dépenses de R&D intra-muros en pourcentage du chiffre d'affaires, on constate que le ratio de l'industrie alimentaire recule, alors que celui de l'industrie manufacturière connaît dans l'ensemble une hausse sensible. Ce constat s'explique par la hausse soutenue du chiffre d'affaires enregistrée au cours de ces dernières années dans l'industrie alimentaire, combinée à une progression plus lente des dépenses de R&D. Dans l'industrie manufacturière, la forte hausse de ces deux dernières années résulte principalement de l'importante baisse du chiffre d'affaires.



Source : politique scientifique fédérale, DGSIE déclarations T.V.A.

Note : dans ce rapport, l'industrie alimentaire est en principe définie comme le secteur correspondant au code Nacebel₂₀₀₃ 15 (production des denrées alimentaires et de boissons), à l'exception toutefois des exportations et des importations (BNB) : ces chiffres ne reposent pas sur le niveau de l'entreprise (codes NACE), mais sur celui des produits. Les exportations des denrées alimentaires comprennent donc aussi les exportations de denrées alimentaires par le commerce de gros.